

INDICATEURS ET  
CRITERES  
DE  
PERFORMANCE  
  
2007-2008



Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes

Rhône-Alpes Région

15 octobre 2008

Chef de projet : Philippe SARDIN, Directeur de l'ENTPE  
Traitement de l'enquête : Pascale PAYAN, Déléguée Générale de l'AGERA

# SOMMAIRE

I- Explications générales .....	4
1- Charte d'usage de la démarche Indicateurs et Critères de performance de l'AGERA .....	4
1-1 Rappel des objectifs recherchés .....	4
1-2 Engagements pris par les membres de l'AGERA .....	4
1-3 Moyens et usages .....	4
2- Méthode de travail .....	5
3- Les nouveautés apportées en 2007-2008 .....	5
4- Le comité de pilotage .....	6
5- Taux de réponse pour l'enquête 2007-2008 .....	7
5-1 Ecoles d'ingénieurs .....	7
5-2 Ecoles d'architecture .....	7
5-3 Ecoles de management .....	7
5-4 Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé .....	7
II- Présentation des indicateurs de performance 2007-2008 .....	8
1- Des écoles ouvertes .....	9
1-1 Pourcentage de mobilité étudiante $\geq$ à 3 mois (= A1) .....	10
1-1-b Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion (= A1b) .....	12
1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers (= A2) .....	13
1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger (= A3) .....	15
1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs (=A4) .....	16
1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises (= A7) .....	18
1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes (= A8) .....	20
1-9-a Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux (= A9) .....	21
1-9-b Féminisation .....	22
1-10 Origine du recrutement des écoles : .....	23
2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés .....	24
2-1 Salaire moyen brut annuel de première embauche .....	25
2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi .....	26
2-4 Taux de formation complémentaire (=B4) .....	27
2-5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation (=B5) .....	29
2-6 Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse (=B6) .....	30
2-7 Nombre estimé des anciens en activité .....	31
3- Appui pour l'innovation et le développement économique .....	32
3-1 Part de l'activité de recherche dans le budget consolidé de l'établissement (=C1) .....	33
3-2-a Formation continue : nombre de jours INTRA (=C2a) .....	34
3-2-b Formation continue : nombre de jours INTER (=C2b) .....	35
3-3 Taxe d'apprentissage par élève (=C3) .....	36
3-4 Participation des socio-professionnels aux instances de direction (=C4) .....	37
3-5 Pourcentage de rhônalpins intégrés en première année (=C5) .....	39
3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes (=C6) .....	40
3-7 Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement (=C7) .....	41
3-8 Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur (=C8) .....	42
3-9 Pourcentage d'HDR parmi les enseignants-chercheurs (=C9) .....	43

3-10 Nombre de thèses en cours dans les établissements encadrées par les enseignants-chercheurs (=C10) .....	44
3-11 Indicateurs relatifs à l'ouverture sociale .....	44
III- Présentation des critères de performance pour l'année 2007-2008 .....	45
Critère n°3 : réflexion/action en matière d'entrepreneuriat .....	45
3-1- Que signifie pour votre établissement l'entrepreneuriat ? .....	45
3-2 Quel vous paraît être le meilleur indicateur de la place réservée à l'entrepreneuriat dans les cursus de votre établissement ? .....	47
3-3 Exemples d'initiatives qui illustrent la mise en place d'actions liées à l'entrepreneuriat ..	48
3-4 Souhaits pour le futur ? .....	48
Critère n° 6: Partenariat avec des organismes : .....	49
6-1 : Existe-t-il des relations entre l'école et les organismes d'aide à la valorisation de la recherche ? .....	49
6-2 : Existe-t-il des relations entre l'école et les organismes d'aide aux entreprises (incubateurs, pépinières,...) ? .....	49
Critère n° 8 : Préparation à la recherche d'emploi .....	50
8-1 : L'école mène-t-elle des actions pour aider les élèves dans le domaine de la recherche d'emploi ? .....	50
8-2 : Lorsqu'elles existent, par qui sont menées ces actions ? .....	50
Critère 9 : Adéquation au marché de l'emploi : .....	51
9-1 L'école vérifie-t-elle auprès des employeurs l'adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs ? .....	51
9-2 : Si oui, avec quelle(s) méthode(s) ? .....	51
Critère n°11 : élaboration d'un projet professionnel .....	52
Les futurs diplômés conduisent-ils, pendant leur cursus, une réflexion action sur leur projet professionnel ? .....	52

## I- Explications générales

# 1- Charte d'usage de la démarche Indicateurs et Critères de performance de l'AGERA

### 1-1 Rappel des objectifs recherchés

1. Usage collectif AGERA : rendre compte collectivement des principaux éléments caractéristiques des missions des Grandes Ecoles à leurs partenaires (élèves, parents, entreprises, collectivités), et assurer la promotion des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes.
2. Usage dans chaque établissement : améliorer la performance, le fonctionnement interne de chacun des membres de l'AGERA ; doter la direction d'un noyau de tableau de bord.

### 1-2 Engagements pris par les membres de l'AGERA

- Les écoles renseignent chaque année les deux questionnaires "Indicateurs" et "Critères".
- Le Président, le Bureau et la Déléguée de l'AGERA s'engagent à ne pas publier d'information concernant telle ou telle école membre, que ce soit en externe ou en interne.
- Les écoles sont libres de l'usage des renseignements qui les concernent directement.

### 1-3 Moyens et usages

Les indicateurs ont un usage :

- **Interne** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils permettent à chacun de se situer et d'échanger à l'intérieur de l'Alliance.
- **Externe** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils ne sont communiqués et commentés qu'après accord explicite des membres. Une école pourra communiquer sur elle-même en utilisant des indicateurs labellisés AGERA.

## 2- Méthode de travail

La démarche "indicateurs et critères de performance" a été lancée en 1996 à l'initiative de la **Conférence des Directeurs des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes (CDGERA)**.<sup>1</sup> Cette institution, devenue "AGERA" en mai 2000, regroupe à ce jour 37 établissements : 21 écoles d'ingénieurs, 6 écoles de management, 3 écoles d'architecture, 7 écoles à enseignement spécialisé.

L'objectif recherché n'est pas d'évaluer la performance de gestion ou de productivité mais :

- D'aider les établissements à améliorer leurs performances dans une logique de benchmarking sur un certain nombre d'indicateurs significatifs de leur activité.
- D'utiliser ces indicateurs pour le pilotage de leur propre établissement.
- De maîtriser la communication réalisée auprès de la presse, des tutelles et des partenaires institutionnels.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité.

Les ratios concernent la formation initiale, l'ouverture vers l'international, l'ouverture sur le monde socio-économique, le placement des diplômés et l'insertion professionnelle.

Dix vagues d'enquêtes ont déjà eu lieu : en 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007.

Chaque campagne comprend deux types d'enquêtes : une dénommée « **Indicateurs de Performance** », données quantitatives permettant de calculer des ratios, l'autre appelée « **Critères de Performance** », composée de résultats qualitatifs.

A noter que chaque année, lors de la conférence de presse de l'AGERA, une sélection d'indicateurs de performance est présentée à la presse régionale et nationale.

## 3-Les nouveautés apportées en 2007-2008

De façon à stabiliser l'enquête il n'a pas été introduit de nouveaux indicateurs. Seules des clarifications ont été apportées à certaines questions.

En ce qui concerne l'**enquête Critères**, le principe établi pour la campagne 2002-2003 a été maintenu : celui-ci consiste à traiter un tiers des critères par an sur un cycle de 3 ans. Pour cette année 2007-2008, les questions portaient sur le thème « Création de Valeurs et relations avec les milieux économiques ».

Pour mémoire, les autres parties du questionnaire traitées sur les deux autres années du cycle sont :

- Stratégie et qualité (campagne 2006-2007) : critères n° 2,7
- Projet pédagogique (campagne 2005-2006) : critères n° 1, 4,5,10 et 13.

La synthèse qui est présentée a pour vocation de mettre en évidence les réponses apportées afin de **valoriser les échanges autour des bonnes pratiques**.

## 4- Le comité de pilotage

C'est l'instance de pilotage de cette action : composé de personnes représentant les différentes écoles membres, il a à sa tête Philippe SARDIN (directeur de l'ENTPE) en tant que chef de projet. Le rôle du comité de pilotage est de définir les grandes orientations de la démarche et de prévoir les évolutions à venir.

Celui-ci a davantage travaillé cette année sur les aspects « démarches qualité » dans les Grandes Ecoles de Rhône-Alpes avec le projet de réalisation d'un colloque.

Le traitement statistique de l'enquête a été réalisé par Pascale PAYAN, Déléguée Générale de l'AGERA.

## 5- Taux de réponse pour l'enquête 2007-2008

### **5-1 Ecoles d'ingénieurs**

1. CPE Lyon
2. ECAM
3. ENISE
4. ENSM-SE
5. ENTPE
6. INSA de Lyon
7. ISARA
8. ISTASE
9. ITECH

### **5-2 Ecoles d'architecture**

10. Ecole d'Architecture de Grenoble
11. Ecole d'Architecture de Saint-Etienne

### **5-3 Ecoles de management**

12. EM Lyon
13. ESC Chambéry
14. ESC Saint-Etienne
15. Grenoble EM

### **5-4 Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé**

16. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

**Soit :\* Pour le questionnaire Indicateurs, un total de 16 écoles sur 37 membres (43%) :  
9 écoles d'ingénieurs, 2 écoles d'architecture, 4 écoles de management, 1 école à  
enseignement spécialisé.**

A noter que le nombre de répondants pour les écoles d'ingénieurs a chuté du fait que les écoles membres du groupe Grenoble INP ont décidé de ne pas répondre cette année compte tenu de la restructuration du groupe.

Par contre, il y a plus de répondants pour les écoles de management (4 à la place de 3 l'an passé dont deux de taille importante).

A noter que les 16 répondants à cette enquête rassemblent 12 858 élèves de 2<sup>nd</sup> cycle (dont 5341 filles et 7517 garçons) et 3530 diplômés en 2007.

**\* Pour le questionnaire Critères, un total de 14 réponses sur 37 établissements membres (38%) : 8 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de management, 1 école d'architecture et 1 école à enseignement spécialisé.**

Remarque importante : pour cette campagne 2007-2008, l'échantillon des répondants (notamment des écoles de management) est très différent de celui des années précédentes ce qui rend la comparaison de certains indicateurs difficile. Cela sera signalé, le cas échéant, dans le corps du texte.

## II- Présentation des indicateurs de performance 2007-2008

Cette année, 16 écoles ont donc répondu à l'enquête Indicateurs. Les données communiquées portaient :

- ↳ Principalement sur l'année 2007
- ↳ Pour l'insertion professionnelle des étudiants, sur les promotions 2005 à 2007

Les résultats sont présentés graphiquement par ordre croissant.

Une lettre est attribuée à chaque école, ce qui lui permet de situer son positionnement pour chaque graphique présenté.

Comme chaque année, chaque école recevra sous pli confidentiel la signification de l'ensemble des lettres.

Le code couleur des graphiques a été établi suivant les familles d'école :

**Noir** : écoles d'ingénieurs

**Bleu** : écoles de management

**Vert** : écoles d'architecture

**Rose** : écoles à enseignement multiple ou spécialisé

Pour chaque graphique, les résultats moyens des écoles sont communiqués de façon générale et ensuite par famille d'écoles.

La moyenne calculée est une moyenne pondérée selon le nombre d'étudiants de chaque école. Les résultats sont ensuite mis en perspective avec ceux des années précédentes.

La présentation des résultats Indicateurs est organisée en trois grandes parties, correspondant aux trois points clés de performance des grandes écoles mis en avant lors de la conception du système :

- 1) Des écoles ouvertes
- 2) Débouchés et insertion professionnelle des diplômés
- 3) Appui pour l'innovation, la recherche et le développement économique

# 1- Des écoles ouvertes

## **Indicateurs présentés :**

### Ouverture internationale

1-1 : Pourcentage de mobilité étudiante égale ou supérieure à 3 mois

1-1-b : Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

1-2 : Pourcentage d'étudiants étrangers

1-3 : Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

1-4- Ouverture sur le monde professionnel : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

1-5- Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

1-7- Ouverture sur le monde professionnel : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

1-8- Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

1-9-a- Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux

1-9-b- Féminisation

1-10- Origine du recrutement des écoles

## 1-1 Pourcentage de mobilité étudiante $\geq$ à 3 mois (= A1)

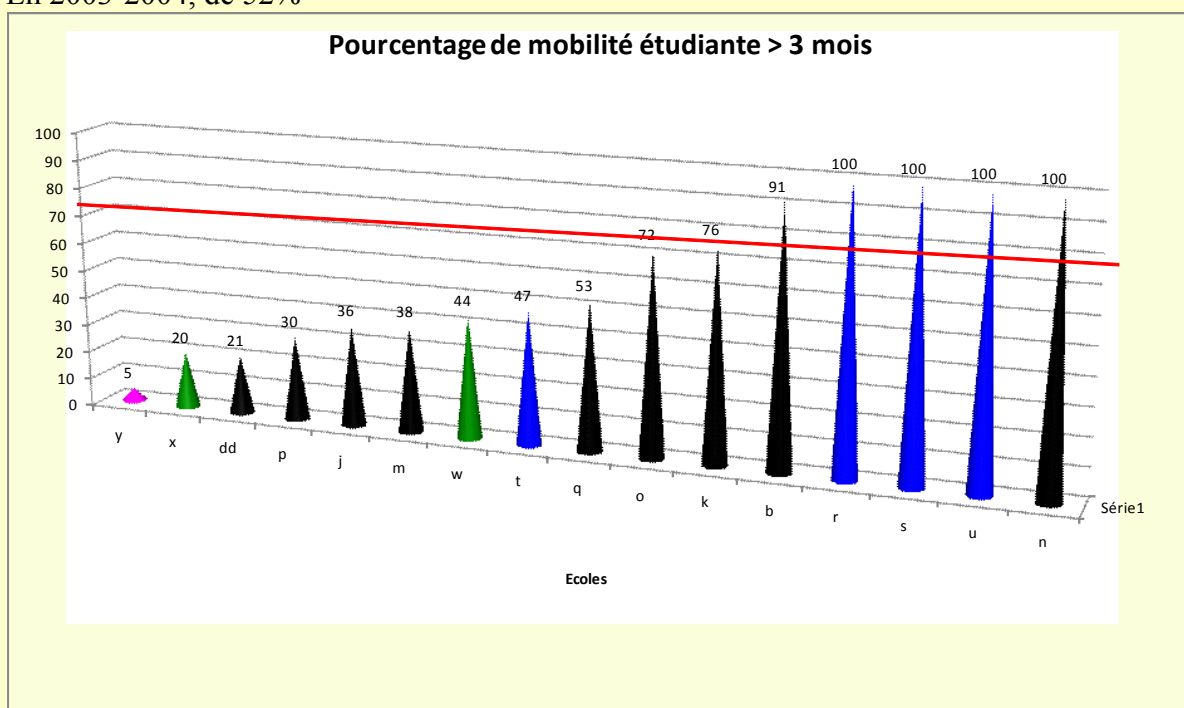
**Définition du ratio** : il est le rapport de l'effectif d'élèves diplômés 2007 attestant d'une mobilité vers l'étranger  $\geq$  3 mois au cours de la période « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en 2007.

La moyenne globale de l'échantillon représenté est de **75 %** :  
75 % des étudiants des Grandes Ecoles de la région partent à l'étranger pour une période d'au moins 3 mois, taux en hausse par rapport à l'année dernière (58%).

En 2005-2006, elle était de 58%

En 2004-2005, elle était de 55 %.

En 2003-2004, de 52%



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 66 % (en hausse)

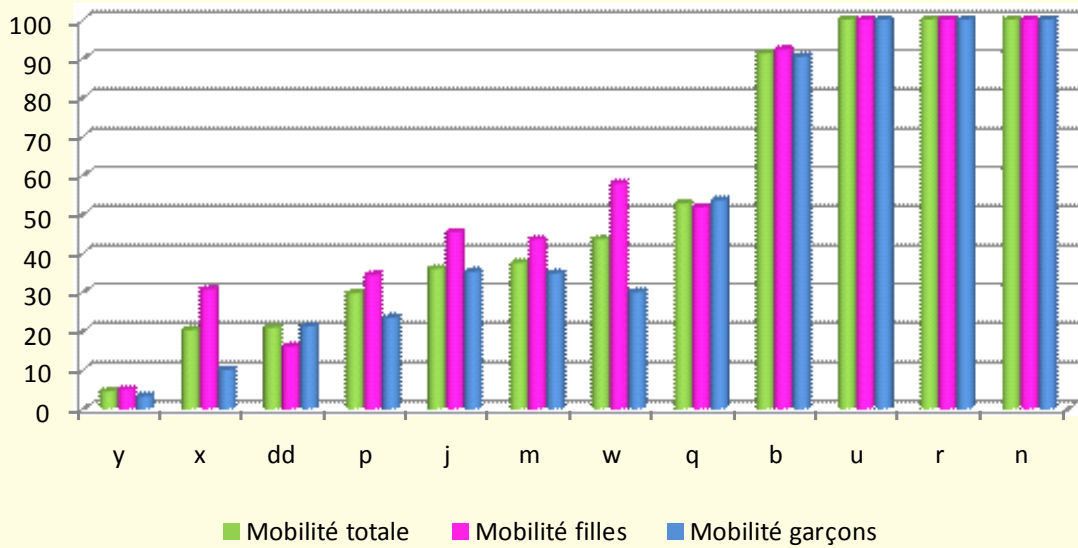
**Ecoles de management** : 96 % (en hausse)

**Ecoles d'architecture** : 37 % (en baisse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

La forte hausse au niveau des écoles de management se justifie par un échantillon d'écoles différent de l'année passée.

### Pourcentage de mobilité étudiante > ou = à 3 mois selon le sexe des élèves

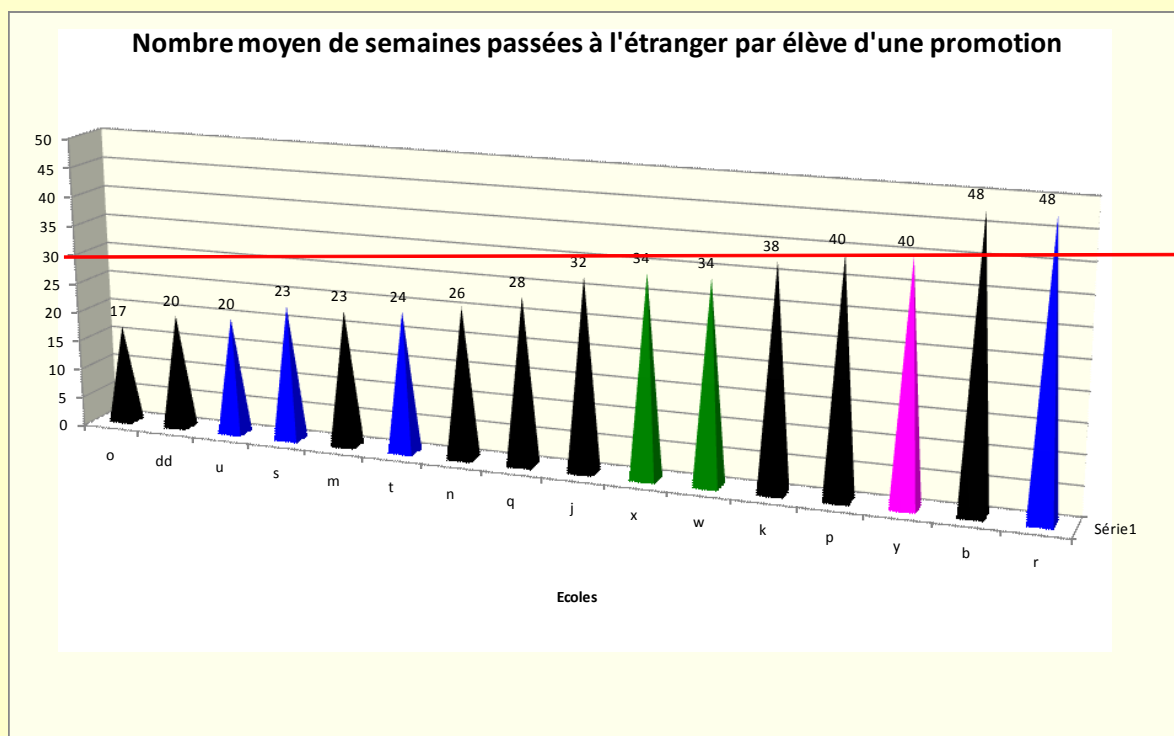


## 1-1-b Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion (= A1b)

**Définition du ratio** : il est le rapport entre le nombre cumulé de semaines passées à l'étranger (échanges académiques, stages industriels ou linguistiques) « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » par les élèves diplômés en 2007, et l'effectif diplômé en 2007 attestant d'une mobilité > 3 mois au cours du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

La moyenne générale se situe à 30 semaines.

En 2006-2007, elle était de 31 semaines et cette baisse vient essentiellement des écoles d'ingénieurs.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Écoles d'ingénieurs** : 27 semaines (32 l'année précédente)

**Écoles de management** : 34 semaines (39 l'année précédente)

**Écoles d'architecture** : 34 semaines (32 l'année précédente)

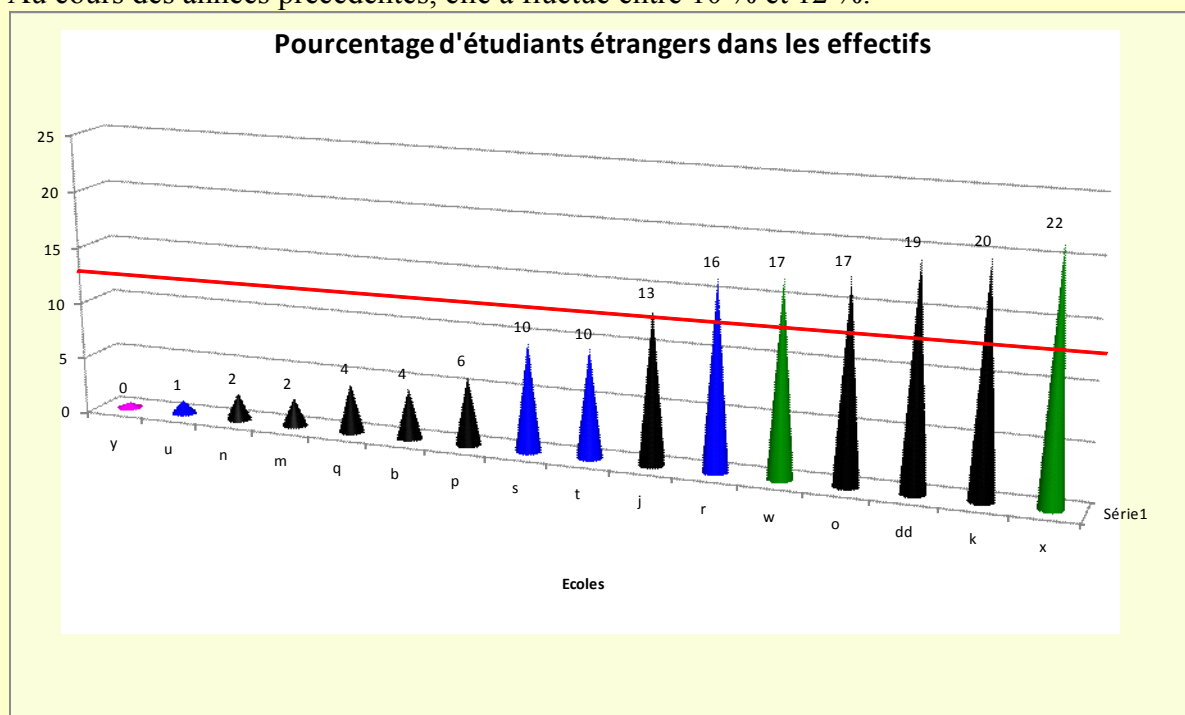
**Écoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Les moyennes des différentes catégories d'écoles se rapprochent.

## 1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers (= A2)

**Définition du ratio** : il est le rapport de l'effectif total d'étudiants étrangers inscrits ou en séjours d'échange « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2007 sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2007. La valeur moyenne est de **12 %**, (11% l'année précédente).

Au cours des années précédentes, elle a fluctué entre 10 % et 12 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 12 %

**Ecoles de management** : 12%

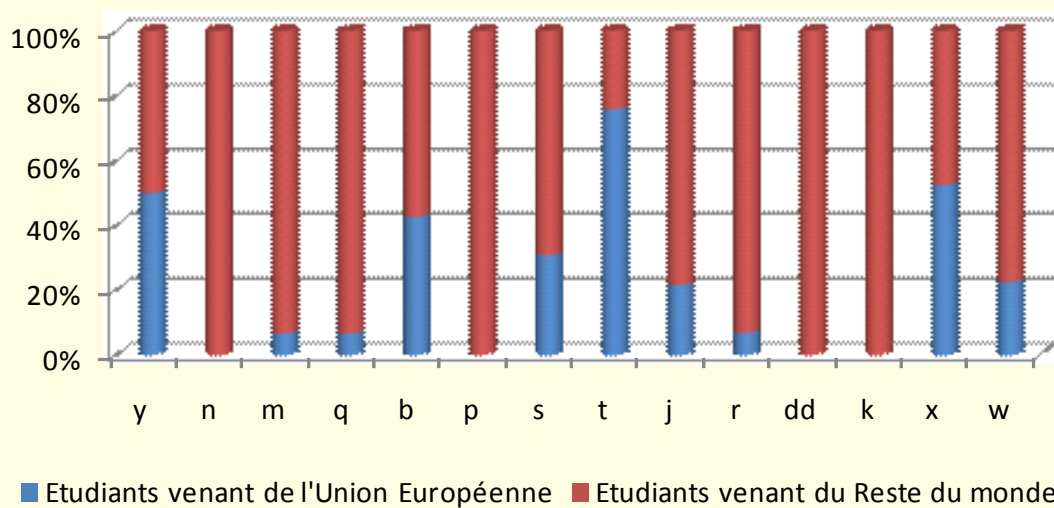
**Ecoles d'architecture** : 20 %

En valeur absolue, le nombre d'élèves étrangers intégrés aux cursus au 15 octobre 2007 des 16 écoles répondantes s'élève à

- **1 526**, dont
  - 198 étudiants en provenance d'Union Européenne,
  - 821 en provenance du "Reste du Monde"
  - 507 dont la provenance n'est pas connue.

La provenance de ces étudiants d'Union Européenne et du Reste du Monde se répartit comme suit :

### Provenance des étudiants étrangers présents au 15 octobre 2007



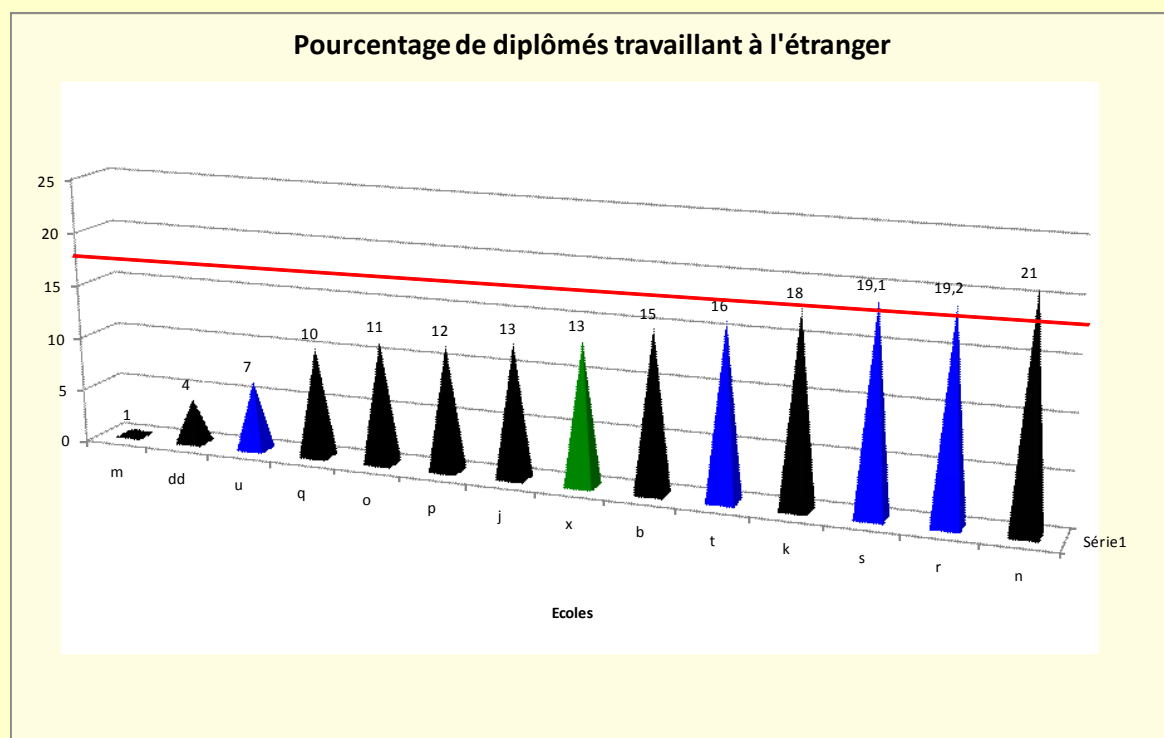
## 1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger (= A3)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de diplômés en 2006 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête CGE, sur le nombre de diplômés de la promotion 2006 ayant répondu à l'enquête.

La valeur moyenne se situe cette année à **18 %** (9% l'an passé) et 8,8 % en 2005-2006.

Cette nette hausse est due à la variation de l'échantillon pour les écoles de management (2 écoles importantes sont dans l'échantillon)

En 2004-2005, la moyenne était de 7,2% En 2003-2004 la moyenne était de 8 %.  
En 2002-2003 elle était de 11 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 11,6 %

**Ecoles de management** : 17,7 % (nette hausse)

**Ecoles d'architecture** : non significatif (une seule réponse)

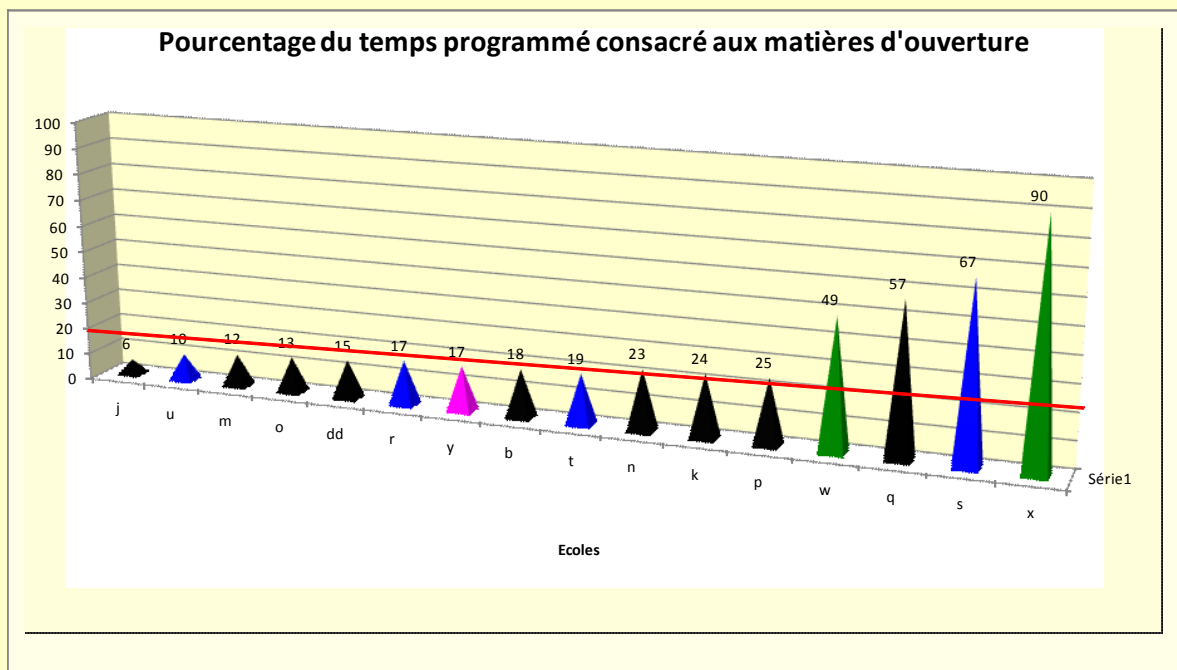
## 1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs (=A4)

**Définition du ratio** : il est le rapport de la durée totale en heures par élève programmées consacrée aux enseignements par projets « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur la durée en heures par élève programmées consacrées à l'ensemble des enseignements jusqu'au diplôme principal.

La valeur moyenne pour 2007-2008 est de **27 %**.

En 2006-2007 comme en 2005-2006, elle était de 23%. En 2004-2005 la moyenne atteignait 30 % ; en 2003-2004 le taux était

Rappelons que la définition de cet indicateur comprend les heures d'enseignement liées aux projets et de tutorat et les heures de travail personnel, en cohérence avec la définition des ECTS correspondants.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 17 %

**Ecoles de management** : 36 %

**Ecoles d'architecture** : 61 %

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

## 1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture (=A5)

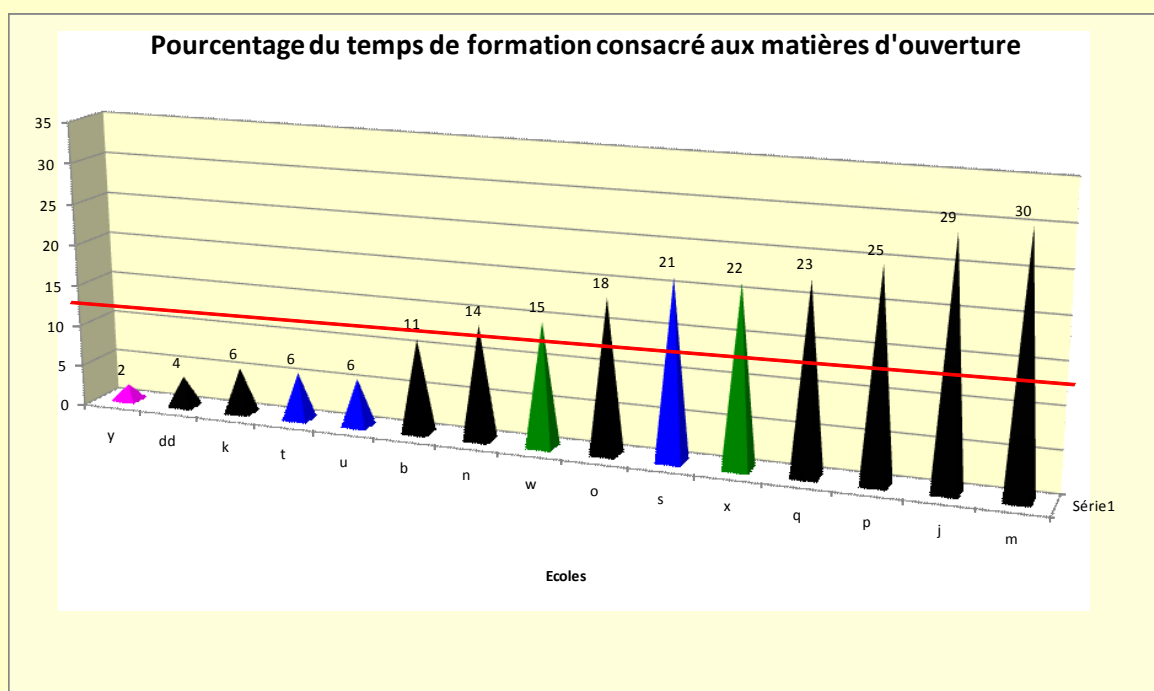
**Définition du ratio** : il est le rapport de la durée totale des heures élèves programmées consacrées à un enseignement « d'ouverture » par rapport aux matières « standard » de chaque école sur la durée en heures par élève programmées « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues).

Est considérée comme une "matière d'ouverture" une matière qui n'est pas au cœur de la formation dispensée mais qui constitue une ouverture vers d'autres centres d'intérêt. La notion est différente selon la formation.

Cet indicateur est à prendre avec précaution : si pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, la liste des matières d'ouverture a été définie (voir Glossaire à la fin du questionnaire Indicateurs), c'est beaucoup plus délicat pour les écoles de management (qui ont un enseignement ouvert)

La valeur moyenne en 2007-2008 est de **14 %** (17 et 11% pour les deux campagnes précédentes).

En 2004-2005 et 2003-2004, cette moyenne était de 12 % ; en 2002-2003 de 11%, en 2001-2002 de 9 % ; en 2000-2001 de 13 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 18 %

**Ecoles de management** : 10 %

**Ecoles d'architecture** : 17 %

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Pour rappel, l'indicateur 1-6 (pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement) n'est plus observé car il ne présentait pas de caractère significatif, les établissements ayant largement développé l'évaluation de l'enseignement (100% de manière quasi générale).

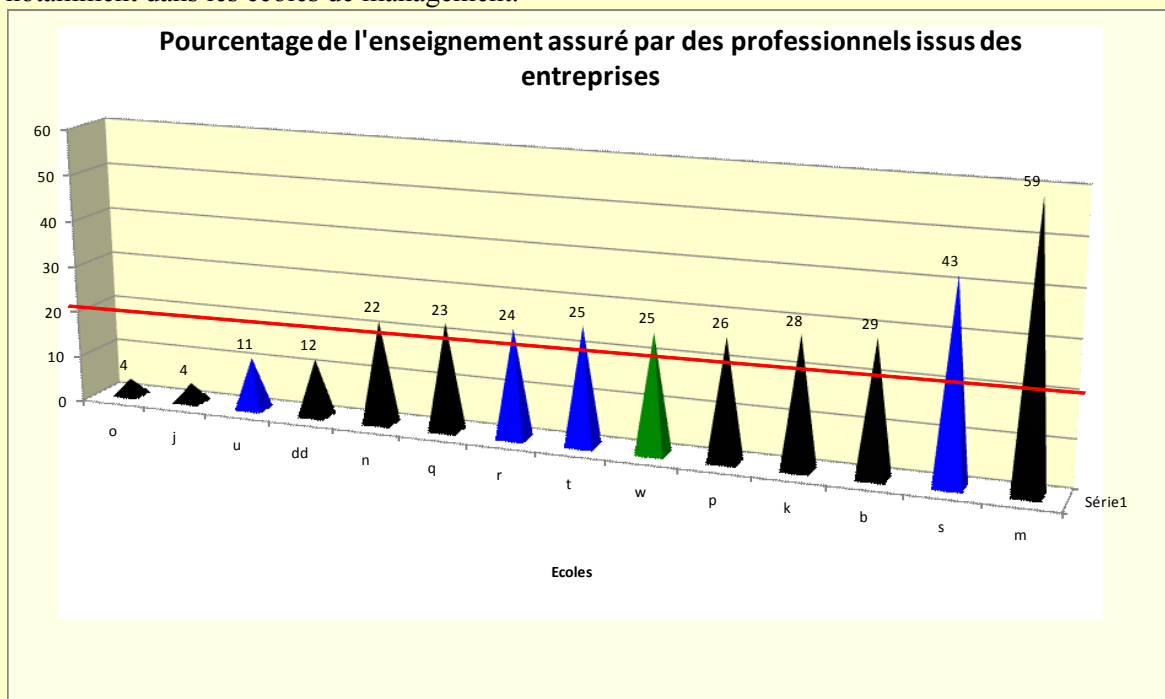
## 1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises (= A7)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre d'heures d'enseignement du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal », y compris les prestations gratuites assurées par des vacataires (non enseignants ni chercheurs rattachés à des établissements publics) sur le nombre d'heures produites par les enseignants et les vacataires (y compris prestations gratuites).

La moyenne générale est de **22%** (à la place de 13% l'an passé et 28 % en 2004-2005) ce qui correspond à une moyenne normale sur ce type d'indicateurs.

En 2003-2004, le taux était également de 28 %. En 2002-2003 cette moyenne était de 25 %.

Ce taux révèle la grande importance des enseignements assurés par les socio-professionnels, notamment dans les écoles de management.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 17 %

**Ecoles de management** : 30 % (en baisse)

**Ecoles d'architecture** : 18 %

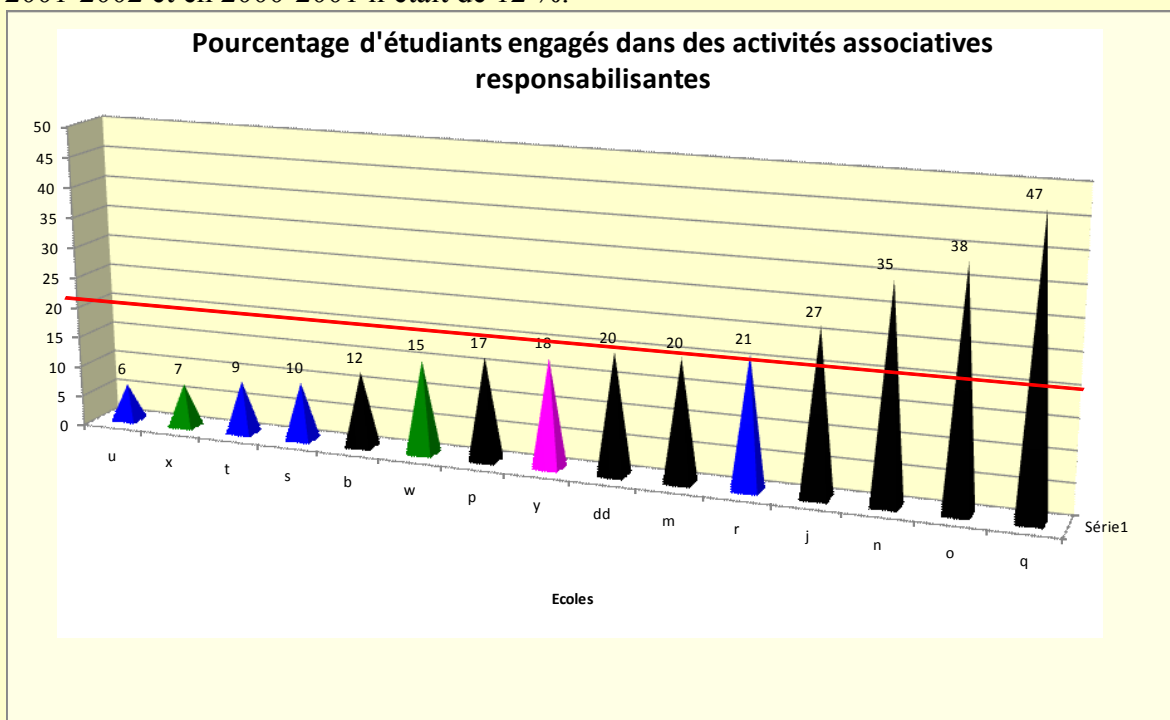
**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

## 1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes (= A8)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre d'étudiants « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » déclarant exercer une responsabilité associative ou élective sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2007.

La moyenne générale est de **21 %**, en légère régression (22% l'année passée)

En 2004-2005, le taux était de 17 %, en 2003-2004 de 16 %, en 2002-2003 de 13 %, en 2001-2002 et en 2000-2001 il était de 12 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 28% (en hausse)

**Ecoles de management** : 14 %

**Ecoles d'architecture** : 13 % (en hausse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

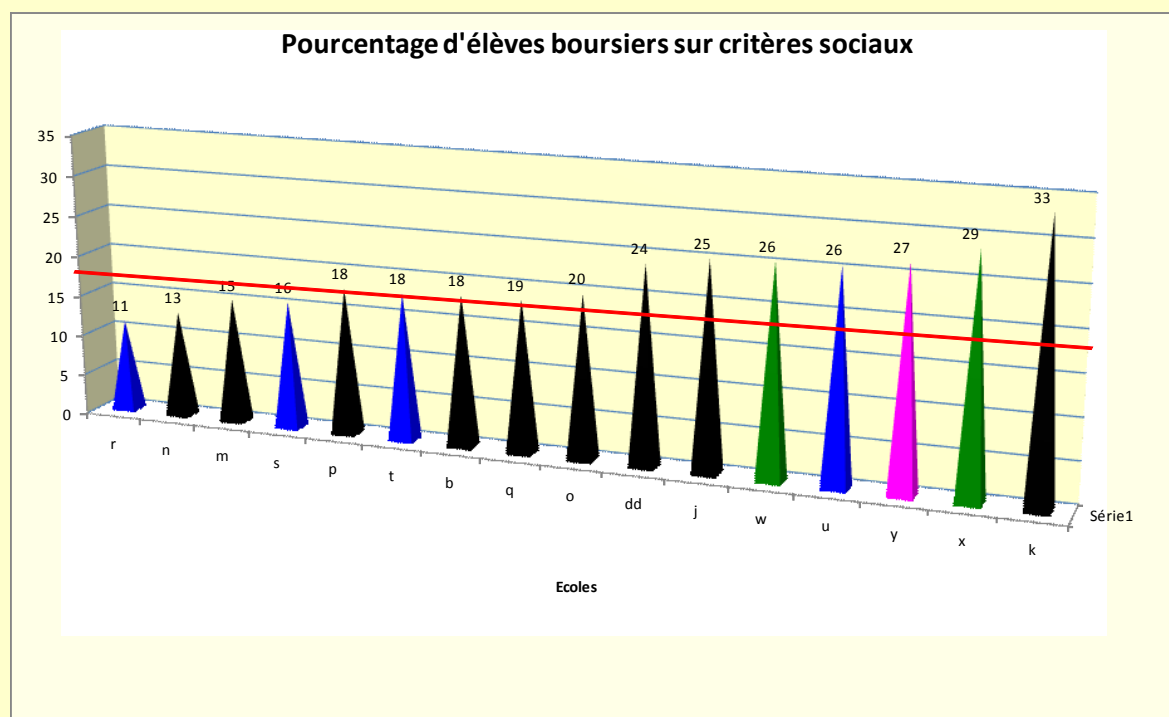
Cet indicateur traduit la volonté grandissante des élèves de s'investir dans des fonctions responsabilisantes en parallèle de leur cursus scolaire.

## 1-9-a Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux (= A9)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre d'étudiants « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » boursiers sur critères sociaux sur l'effectif de candidats éligibles inscrits « après Bac + 2 ».

La moyenne générale est de **19 %**, comme l'année précédente, après deux années à 21%.

Cet indicateur était de 18 % en 2003-2004, 17 % en 2002-2003 et 16 % en 2001-2002.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 20 % (en légère hausse)

**Ecoles de management** : 15 % (en légère hausse)

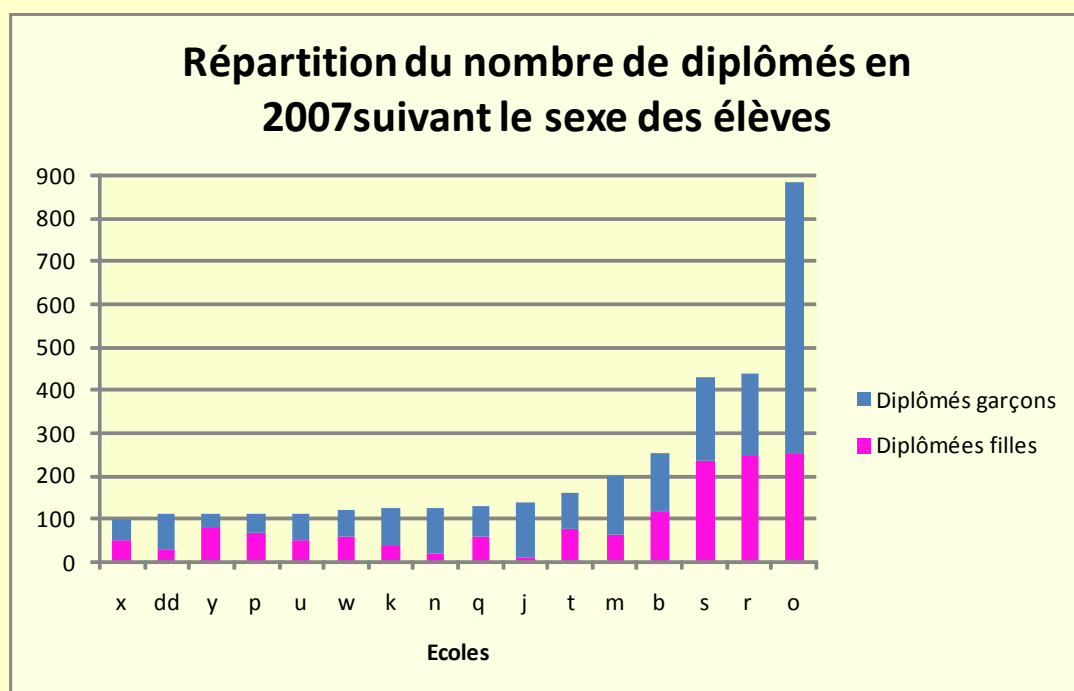
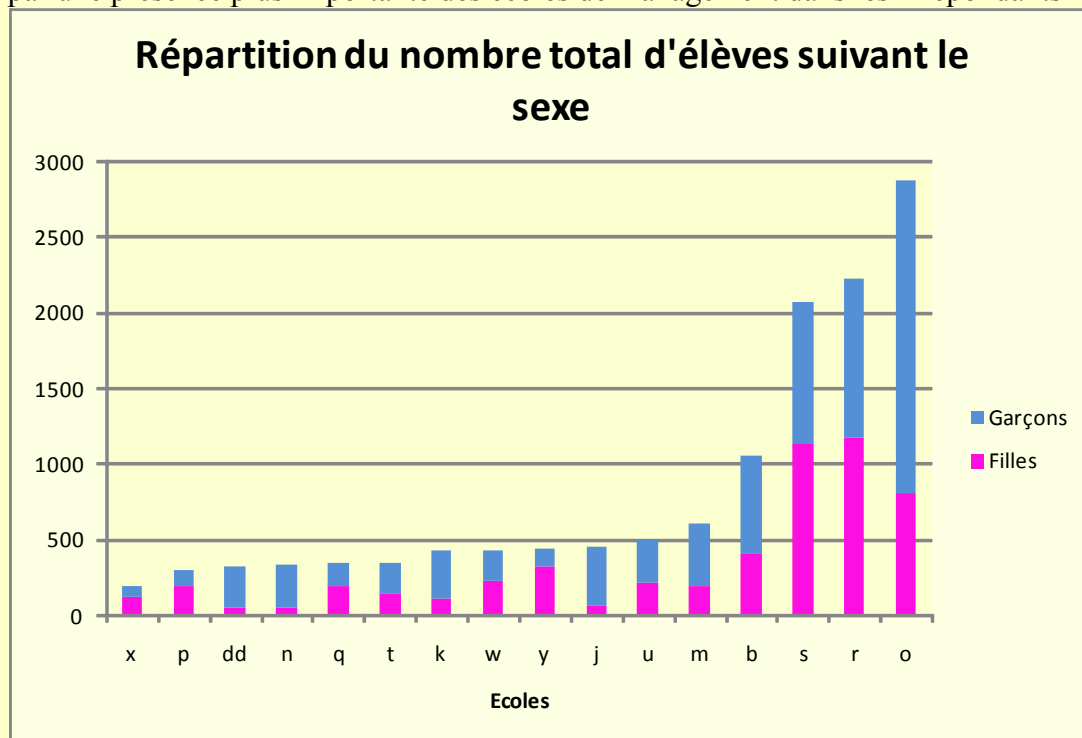
**Ecoles d'architecture** : 27 % (en hausse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Notons que depuis la campagne 2004-2005 est prise en compte dans le calcul de cet indicateur la notion de candidats éligibles (de nationalité française et non fonctionnaires).

## 1-9-b Féminisation

Sur les **12858 élèves** que totalisent les 16 établissements ayant répondu à l'enquête, **5341** sont des filles, soit 41% - contre 36,3%, 37,4 et 36,7 % lors des campagnes précédentes - et **7517 sont des garçons**, soit 59% (63 % l'an passé). Cette différence s'explique notamment par une présence plus importante des écoles de management dans les « répondants »..

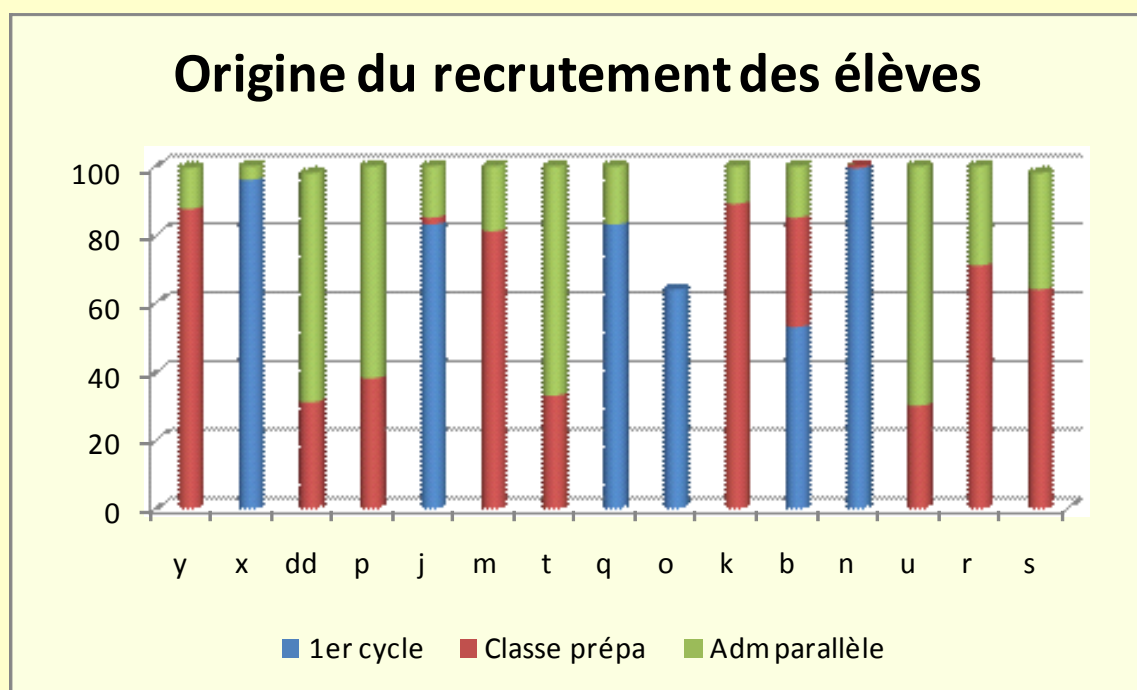


### Répartition suivant les familles d'écoles :

Type d'écoles	Total D'élèves	Nombre total de filles	%	Nombre total de garçons	%
Ecoles d'ingénieurs (9 répondants)	6690	2028	30	4662	70
Ecoles de management (3 répondants)	5125	2656	52	2469	48
Ecoles d'architecture (2 répondants)	609	337	55	272	45
Ecoles à enseignement spécialisé (1 répondant)	434	330	76	114	24

Ce tableau nous montre que la proportion de garçons dans les écoles d'ingénieurs reste largement majoritaire (bien qu'elle varie suivant les spécialisations), alors que les filles sont presque majoritaires dans les écoles de management et largement dans les écoles d'architecture. Quant à l'Ecole Vétérinaire, elle reste l'exemple type d'une formation très féminisée.

### 1-10 Origine du recrutement des écoles :



Ce graphique présente les **différentes voies d'intégration dans les grandes écoles** : suite à des classes préparatoires, à l'issue d'un premier cycle intégré, dans le cadre des admissions parallèles (passerelle ouverte aux filières universitaires suite à un examen sur dossier ou à des tests). Dans certains établissements, les admissions parallèles tiennent une place importante, ce qui permet de diversifier le recrutement des élèves.

## 2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

Indicateurs présentés

2-1- Placement et insertion professionnelle des diplômés : salaire moyen d'embauche

2-2- Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

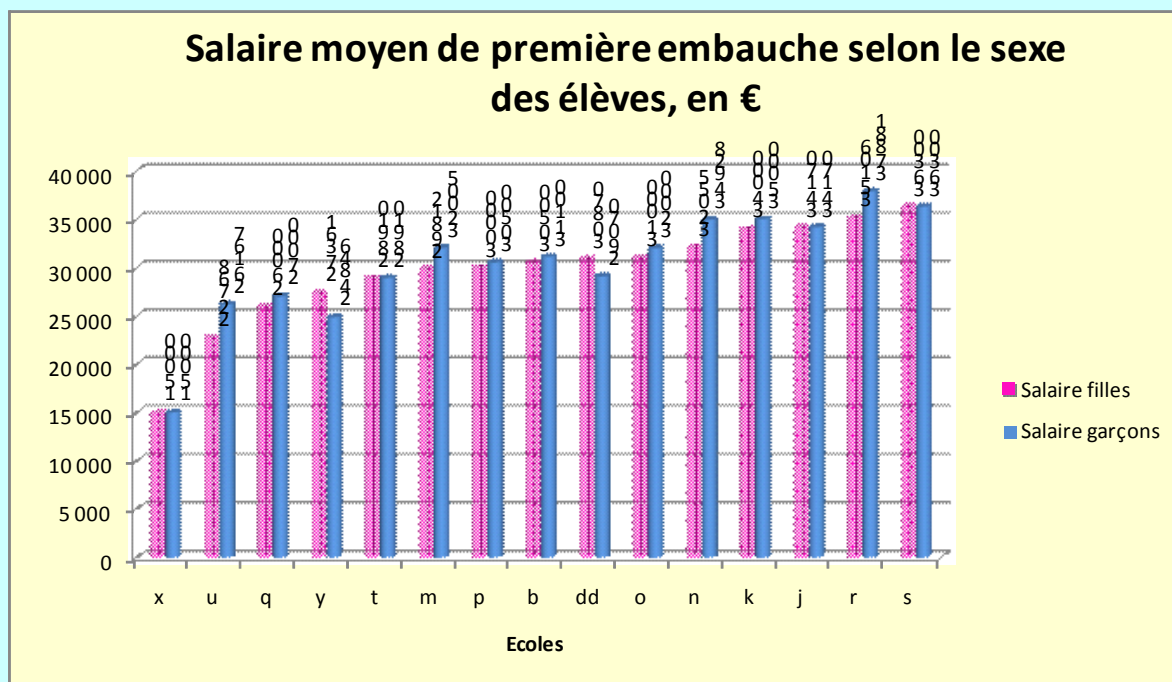
2-4- Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire

2-5- Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation

2-6- Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse à la suite du cursus

2-7- Nombre estimé d'anciens diplômés en activité

## 2-1 Salaire moyen brut annuel de première embauche



- La moyenne générale de l'échantillon représenté **pour les garçons en 2007** est de **31062 €** en hausse par rapport à l'année précédente (29,3 K€).  
En 2005-2006, elle était de 29,5K€ ; en 2004-2005 elle était de 31,4k€, en 2003-2004, de 27,8 K€, en 2002-2003, de 29,8 K€ ;

### Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 30 466 €

**Ecoles de management** : 35 509 €

**Ecoles d'architecture** : non significatif (1 seule réponse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

- La moyenne générale **pour les filles**, elle, est de **30795 €** cette année, en hausse par rapport à l'année précédente (28,2 K€).

En 2005-2006, elle était de 28,8K€ ; en 2004-2005, elle était de 29,8K€, en 2003-2004, elle était de 27,2 K€, en 2002-2003 elle était de 28,7 K€ ; en 2001-2002 le taux s'élevait à 31 K€, en 2000-2001 à 30,4 K€.

### Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 30 961€

**Ecoles de management** : 33 982€

**Ecoles d'architecture** : non significatif (1 seule réponse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Ce qui est à noter est la diminution de l'écart de salaire entre garçons et filles, quel que soit le type d'écoles.

## 2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

**Définition du ratio** : il est égal au nombre de diplômés de la promotion 2007 ayant répondu à l'enquête (enquête 1er emploi de la Conférence des Grandes Ecoles) et déclarant avoir trouvé un emploi :

- avant d'être diplômés
- moins de 2 mois après le diplôme
- entre 2 et 4 mois après le diplôme
- entre 4 et 6 mois après le diplôme
- plus de 6 mois après le diplôme

divisé par le nombre d'étudiants de la promotion 2007 ayant répondu à la question sur le délai de recherche d'emploi.

Délai d'obtention du 1 <sup>er</sup> emploi	2007-2008 (%)	2006-2007 (%)	2005-2006 (%)	2004-2005 (%)
a- Avant diplôme	51,25%	45,29%	36,8	37
b- Moins de 2 mois après le diplôme	24,34%	23,41%	20,4	18,5
c- entre 2 et 4 mois après le diplôme	15,37%	15,77%	17,8	16,5
d- entre 4 à 6 mois après le diplôme	5,24%	9,33%	13,5	12,5
e- Plus de 6 mois après le diplôme	3,79%	6,2%	11,4	15,5

A noter encore cette année **une nette diminution du délai de recherche d'emploi.**

La proportion de diplômés trouvant un emploi avant le diplôme passe de 45,29% à 51,25% et cet indicateur s'améliore d'année en année.

La proportion s'améliore aussi pour le délai de moins de 2 mois.

L'indicateur 2-3 (taux de diplômé depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois) a été supprimé car les données ne faisaient plus partie de l'enquête 1er emploi de la CGE.

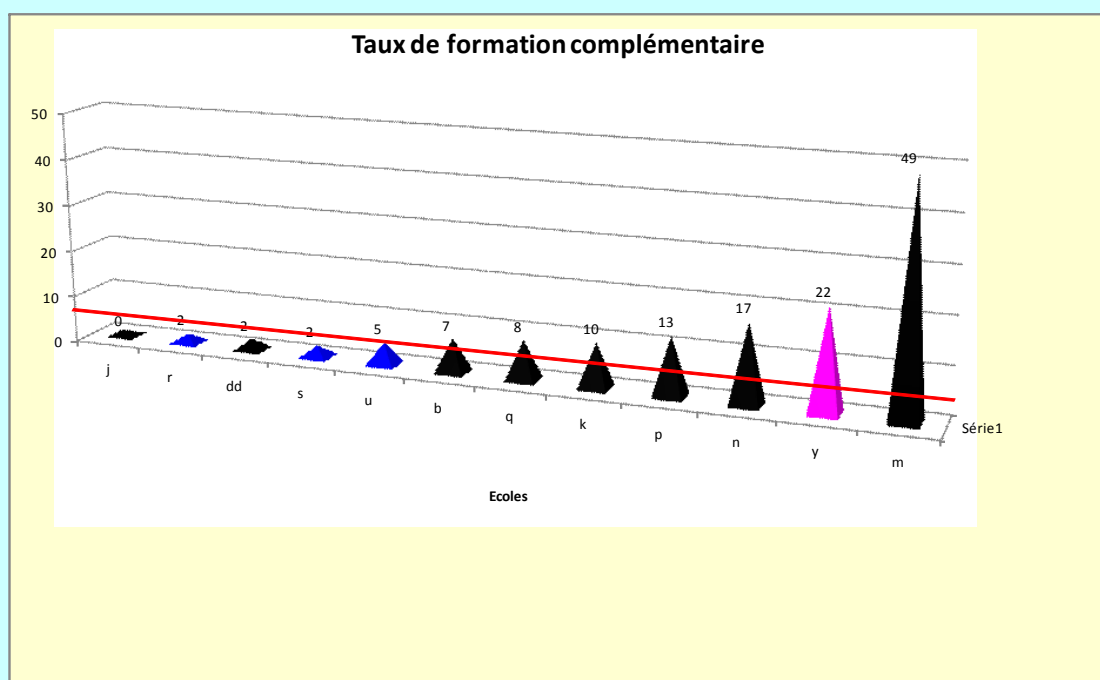
## 2-4 Taux de formation complémentaire (=B4)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de diplômés de la promotion 2007 en formation complémentaire (master, mastère, autres diplômes) et ayant répondu à l'enquête CGE sur le nombre de diplômés de la promotion 2007 ayant répondu à l'enquête.

Attention, les thèses ne sont pas prises en considération dans cet indicateur mais dans l'indicateur B6 (% d'étudiants poursuivant en thèse page 30).

La moyenne générale est à **6 %** pour 2007-2008 (7% l'an passé)

En comparaison, elle était à 9% en 2005-2006 et 8 % en 2004-2005.

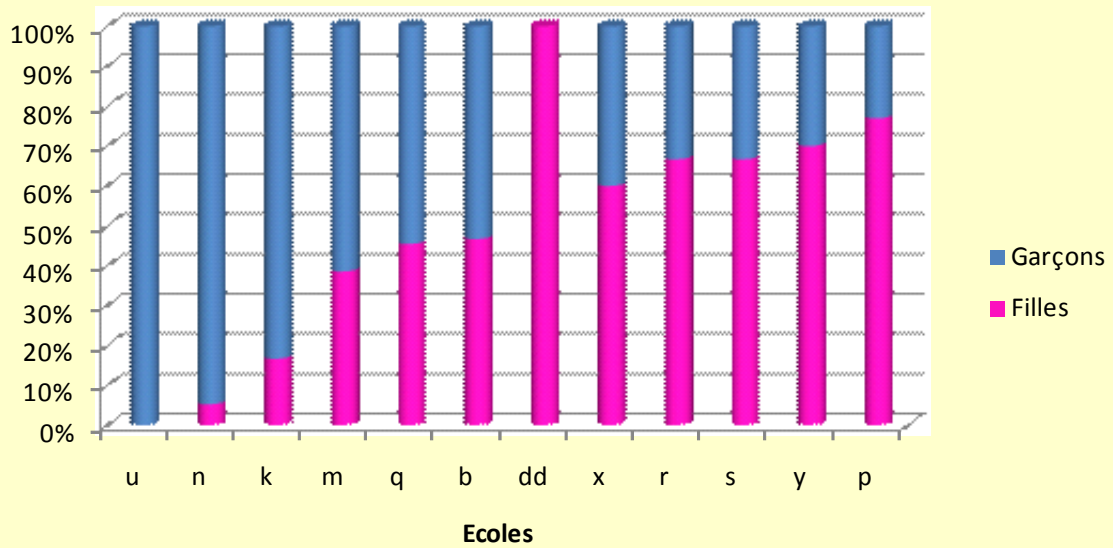


Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 8 %

**Ecoles de management** : 2 %

## Répartition des élèves en formation complémentaire suivant le sexe



## 2-5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation (=B5)

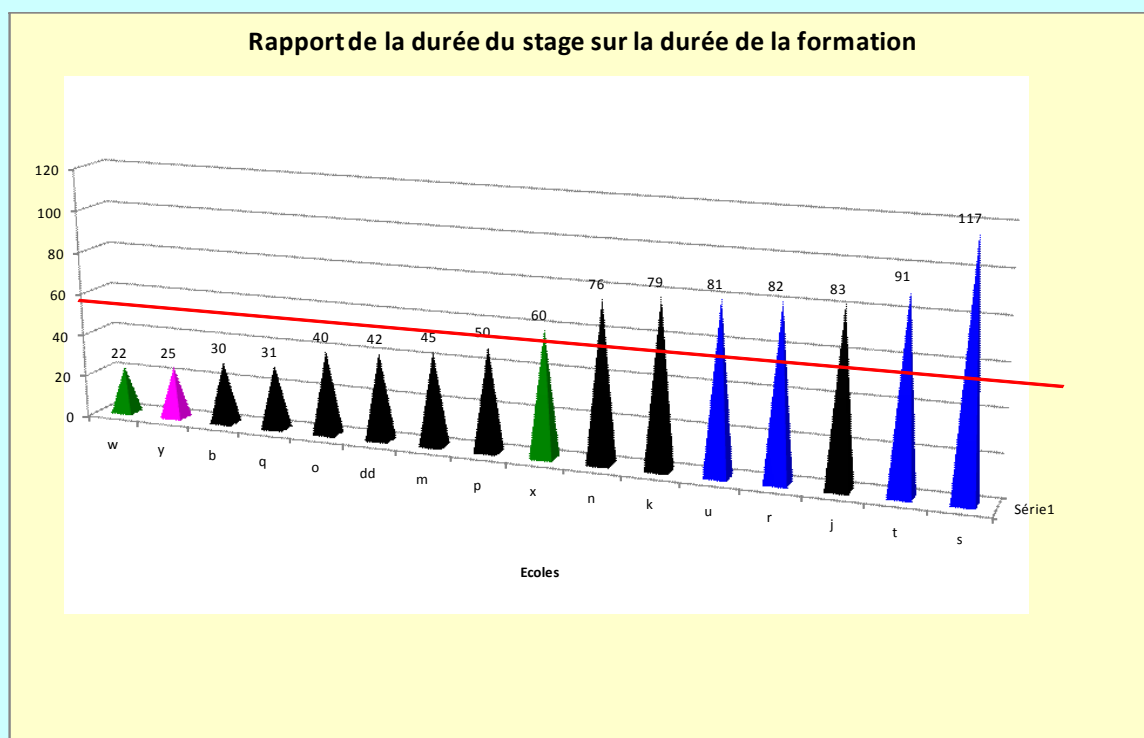
**Définition du ratio** : il est le rapport de la durée cumulée des stages obligatoires (nombre de semaines x 35h), hors projet de fin d'études « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur la durée en heures par élève programmée « Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

La moyenne générale en 2007-2008 est de **65%** contre 42% l'année passée et 55 % en 2005-2006

Cela représente une hausse importante mais l'échantillon a varié.

Le résultat de la campagne 2003-2004 s'élevait à 51 %.

En 2002-2003 la moyenne était de 59 % ; en 2001-2002, elle était de 71 %, en 2000-2001 de 65 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 46% (en hausse)

**Ecoles de management** : 96% (en hausse)

**Ecoles d'architecture** : 34 % (en hausse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Le ratio peut dans certains cas être supérieur à 100 %, car la durée des stages peut être supérieure à la durée du 2ème cycle (qui comprend uniquement des heures d'enseignement et non les stages).

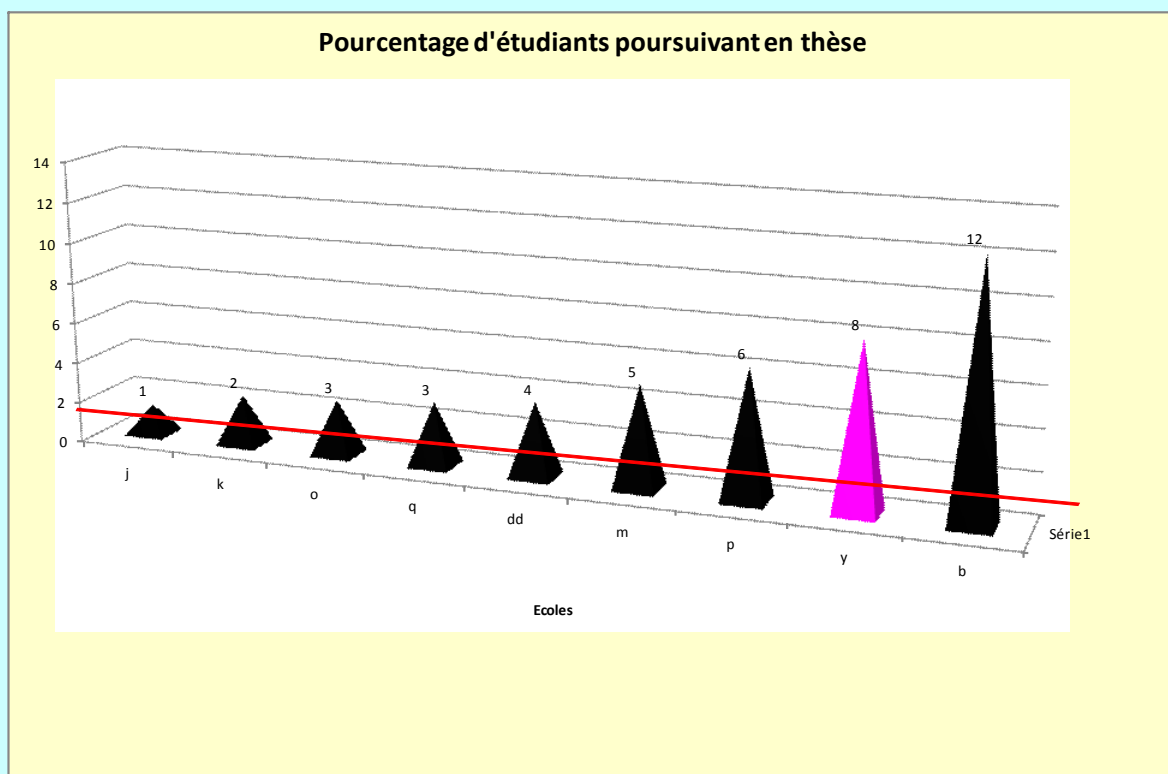
## 2-6 Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse (=B6)

**Définition du ratio** : rapport du nombre d'étudiants diplômés de l'établissement en 2007 poursuivant en thèse à la suite du cursus, sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en 2007.

Ce nouveau ratio est à rapprocher des autres indicateurs liés à la recherche introduits dans l'enquête depuis trois ans. Il est à comparer avec le ratio des écoles de

La moyenne générale est de **3 %** cette année, en baisse par rapport à l'an passé (6%).

Elle était de 8 % en 2004-2005 où seules des écoles d'ingénieurs avaient renseigné cette question.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 4 %

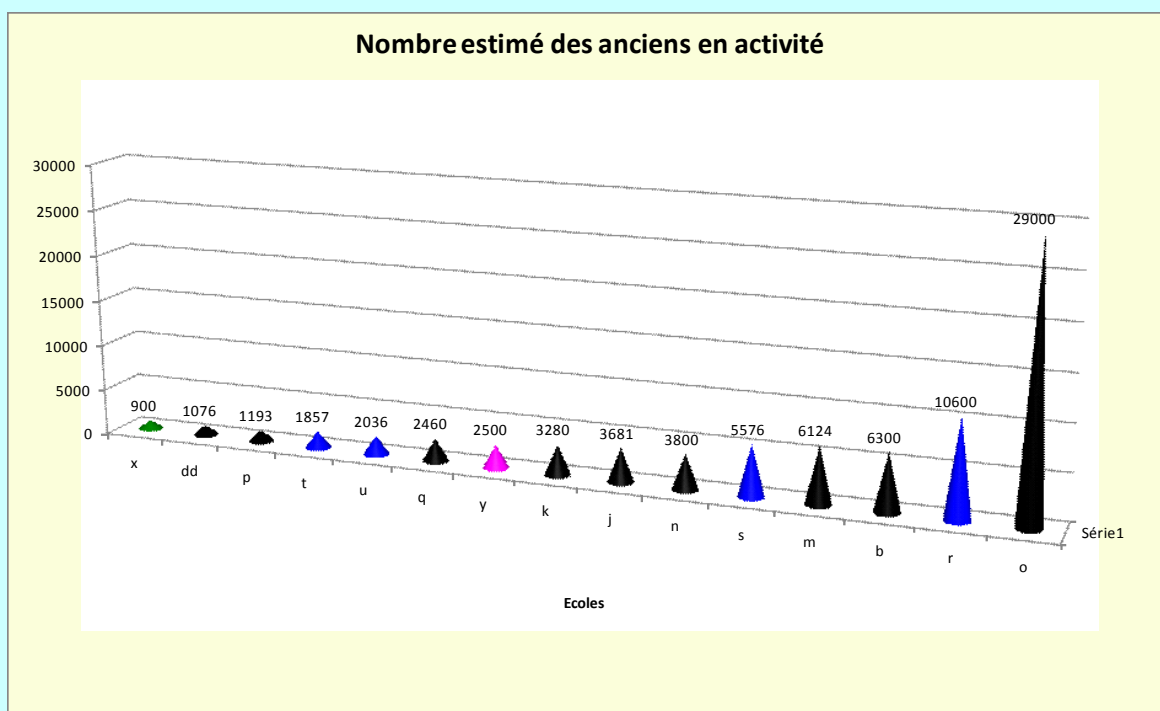
**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Le nombre de poursuites en thèses pour les écoles qui ont répondu est égal à 97 pour 9 écoles répondantes (192 l'an passé pour 12 écoles répondantes).

## 2-7 Nombre estimé des anciens en activité

Depuis la campagne 2004-2005, cette donnée remplace l'indicateur B6, qui était le rapport du nombre de cotisants enregistrés par l'Association des Anciens (diplômés entre n-2 et n-12) sur l'effectif ou l'estimation des anciens diplômés de l'école vivants (diplômés entre n-2 et n-12).

**Le nombre moyen d'anciens en activité est estimé à 9377, contre 7 920 l'année dernière.**



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 14 865 anciens

**Ecoles de management** : 7 156 anciens

**Ecoles d'architecture** : 272 anciens

Les écoles sondées totalisent ainsi un nombre d'anciens en activité égal à 88 583.

## 3- Appui pour l'innovation et le développement économique

Indicateurs présentés :

3-1-Part de l'activité recherche dans le budget consolidé de l'établissement

3-2a- Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra

3-2b- Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter

3-3- Relations entre les écoles et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève

3-4- Relations entre les écoles et le milieu social économique : participation des socio-professionnels aux instances de direction

3-5- Attractivité auprès des étudiants : pourcentage de rhône-alpins intégrés dans l'école

3-6- Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes

3-7- Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement

3-8- Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur

3-9- Pourcentage d'HDR parmi les enseignants-chercheurs

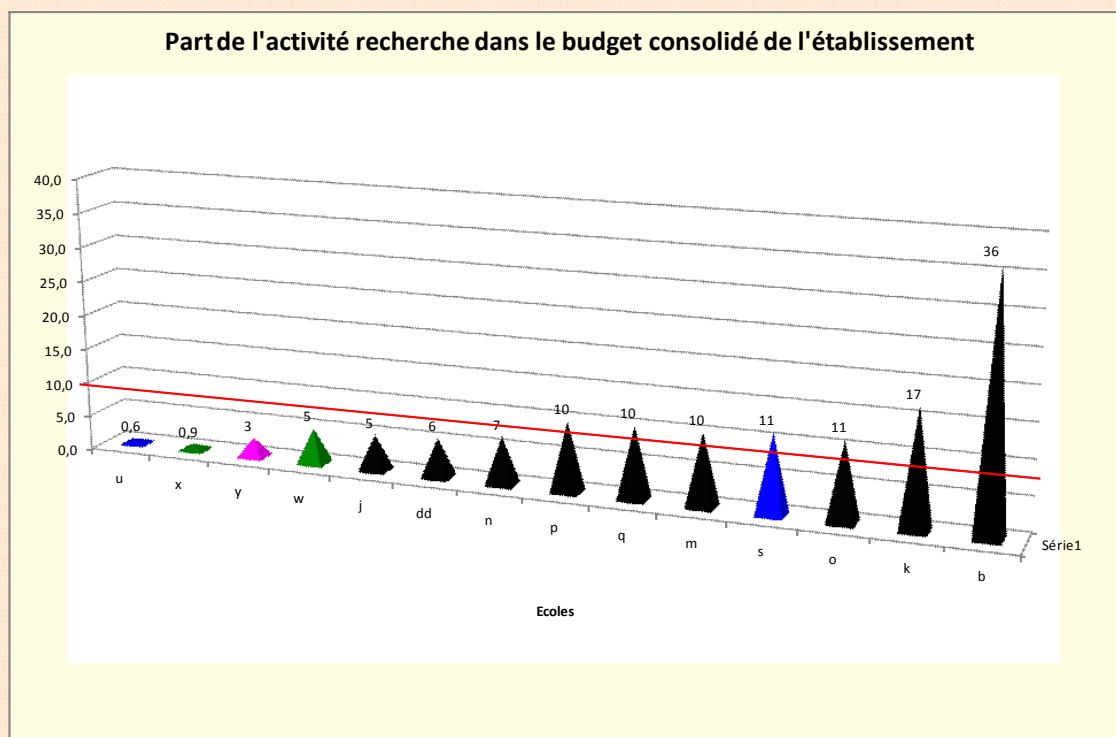
3-10- Nombre de thèses en cours dans les établissements encadrées par les enseignants-chercheurs

3-11 Indicateurs relatifs à l'ouverture sociale

### 3-1 Part de l'activité de recherche dans le budget consolidé de l'établissement (=C1)

**Définition du ratio** : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC représenté par les contrats de recherche sur le budget consolidé de l'établissement.  
La moyenne globale s'élève à 10 %. (12% l'an passé).

En 2005-2007, elle était 11% et de 15 % en 2004-2005.



*Moyenne pondérée, par famille d'écoles :*

**Ecoles d'ingénieurs** : 15 %

**Ecoles de management** : 5%

**Ecoles d'architecture** : 4 %

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

Le chiffre d'affaires recherche total communiqué par les écoles répondantes (16 écoles sur 37) s'élève à **36,07 millions d'euros**.

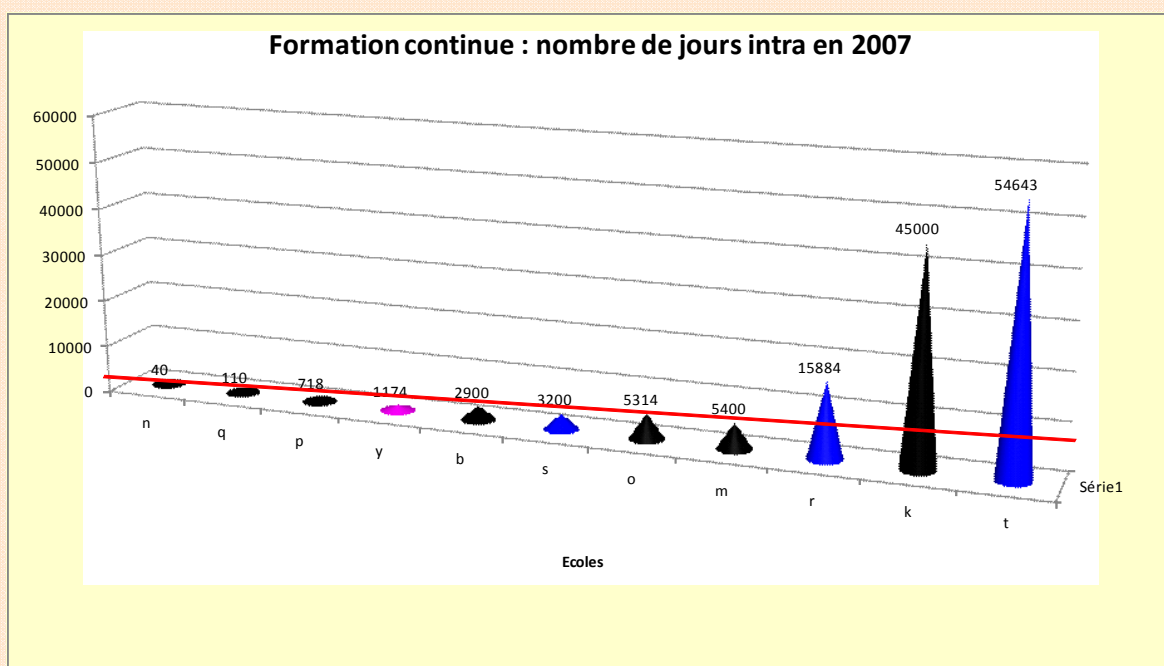
### 3-2-a Formation continue : nombre de jours INTRA (=C2a)

**Définition** : il est égal au nombre de jours de formation INTRA facturés à tous clients (publics et privés) pour l'exercice annuel clos en 2007.

La moyenne générale est de **7929** (5021 l'an passé et 4506 en 2005)

Cela montre une progression malgré l'échantillon de répondants qui diffère notamment au niveau des écoles de management.

Ce chiffre s'élevait à 4517 jours stagiaires en 2004, 3822 en 2003 et 3 286 jours stagiaires en 2002.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 6096 jours stagiaires (6152 l'an passé)

**Ecoles de management** : 11837 jours stagiaires (3608 l'an passé et 9289 l'année précédente)

Le nombre cumulé pour les 11 écoles ayant répondu est de **134 383 journées** stagiaires en formation continue INTRA (109 056 l'an passé pour 9 écoles)

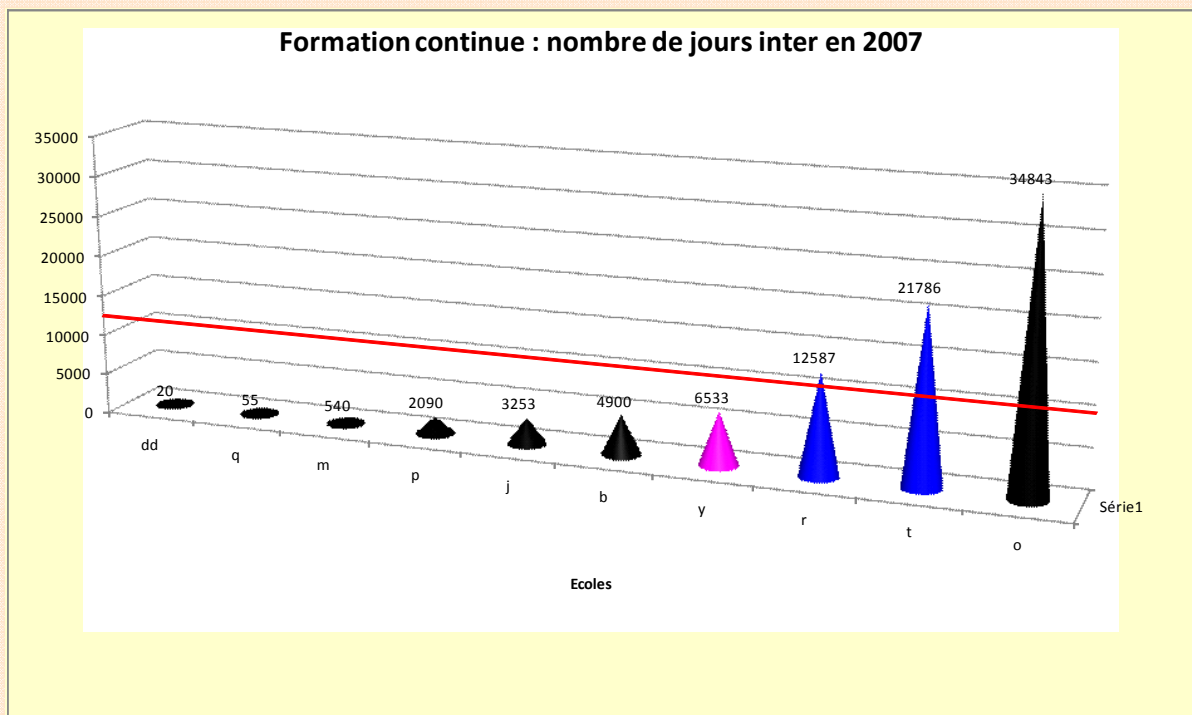
Il s'élevait à 49 262 en 2005 (13 écoles), à 56 499 en 2004 (14 écoles), 58 801 en 2003, à 39 351 en 2002

### 3-2-b Formation continue : nombre de jours INTER (=C2b)

**Définition** : il est égal au nombre de jours de formation INTER facturés à tous les clients (publics et privés) pour l'année.

La moyenne générale est cette année de **11 346 jours stagiaires** (11 260 l'an passé et 8 365 l'année d'avant) donc en légère progression cette année.

En 2004 ce chiffre s'élevait à 2590, en 2003 à 2 324 jours stagiaires, et l'année précédente à 1 345 jours stagiaires.



*Moyenne pondérée, par famille d'écoles* (attention, base statistique étroite) :

**Ecoles d'ingénieurs** : 16 091 jours stagiaires (13 705 l'an passé)

**Ecoles de management** : 6907 jours stagiaires (7 782 jours l'an passé)

**Ecoles d'architecture** : non significatif (1 seule réponse)

Le nombre total de journées stagiaires en inter est de **89 162** (129 411 l'an passé).

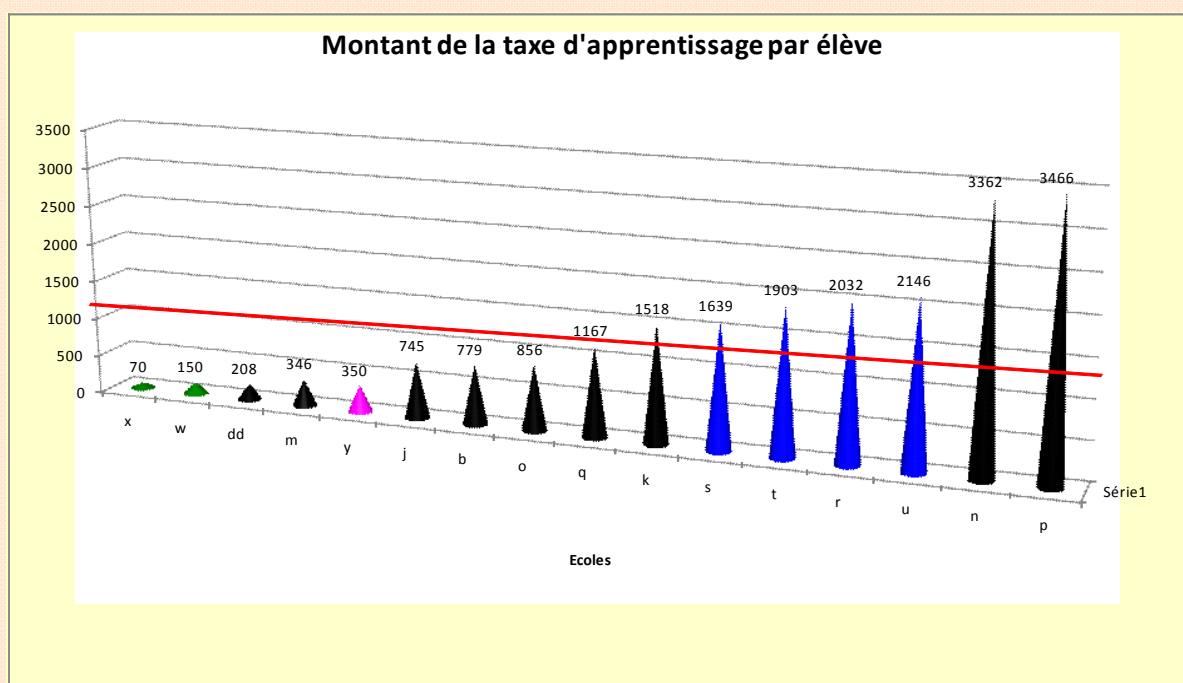
En comparaison, ce chiffre était de 115 174 en 2005, de 39 666 en 2004 et 24 052 en 2003.

### 3-3 Taxe d'apprentissage par élève (=C3)

**Définition du ratio** : il est le rapport du montant de la taxe d'apprentissage affectée à l'école (quota + cadres moyens + cadres supérieurs) par les entreprises (y compris via des organismes collecteurs) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus « après Bac + 2 jusqu'à »

La moyenne générale est à **1315** euros par élève, en hausse par rapport aux années précédentes (961 l'année passée),

En 2005-2006, elle atteignait 732 euros ; en 2004-2005 la moyenne atteignait 843 euros. En 2003-2004 ce montant s'élevait à 825 euros par élève.



*Moyenne pondérée, par famille d'écoles :*

**Ecoles d'ingénieurs** : 1056 euros par élève (1039 l'an passé)

**Ecoles de management** : 1876 euros par élève (1803 l'an passé)

**Ecoles d'architecture** : 126 euros par élève (92 l'an passé)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 répondant)

Le montant total de la taxe d'apprentissage collectée au sein des établissements ayant répondu à l'enquête est de **16 905 541 €** (9 821 087 euros l'an passé).

L'écart important par rapport à l'année passée se justifie par 2 écoles de management de taille importante qui n'avaient pas répondu l'an passé et qui totalisent à elles deux près de 8 millions d'euros de taxe d'apprentissage.

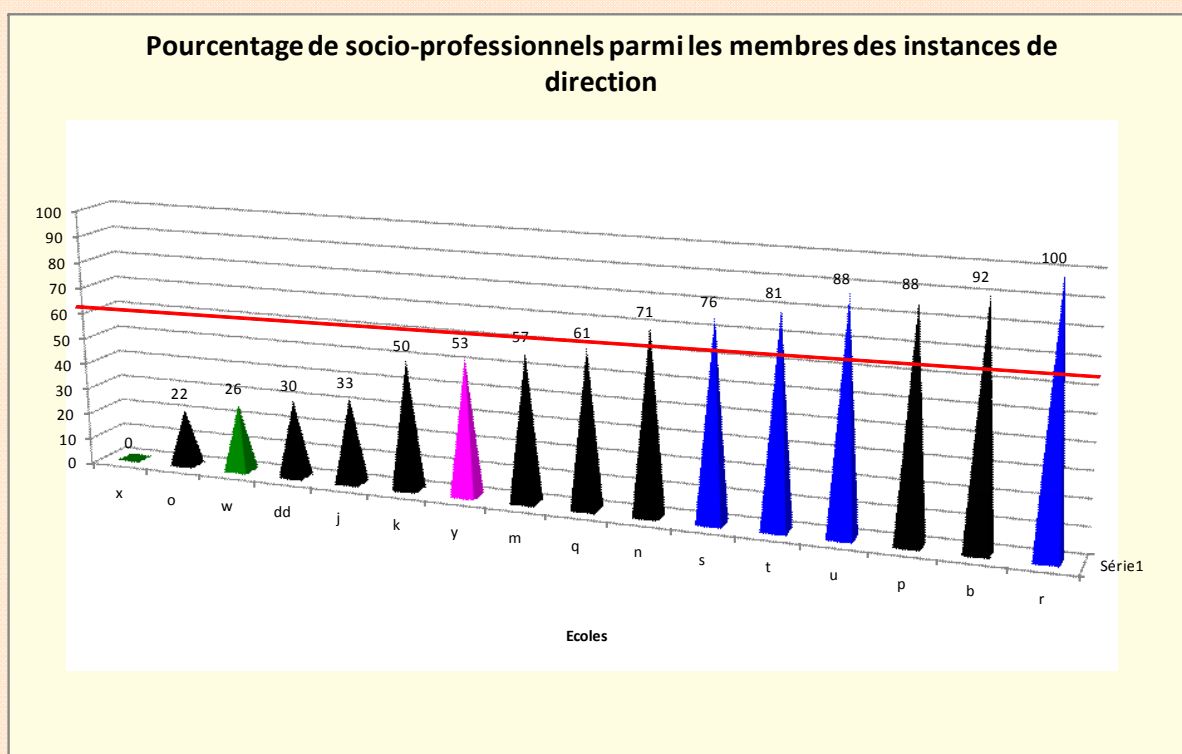
En 2005-2006 le total culminait à 10 384 393 € ; en 2004-2005 le total culminait à 12 479 000€

### 3-4 Participation des socio-professionnels aux instances de direction (=C4)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de socio-professionnels (non universitaires) parmi les administrateurs sur le nombre d'administrateurs (membres du Conseil d'Administration).

La moyenne générale pour 2007-2008 est de **62 %**, au lieu de 47% en 2006-2007.

En 2005-2006, elle s'élevait à 50%, en 2004-2005 à 54% ; en 2003-2004 et 2002-2003, elle s'élevait à 57 %.



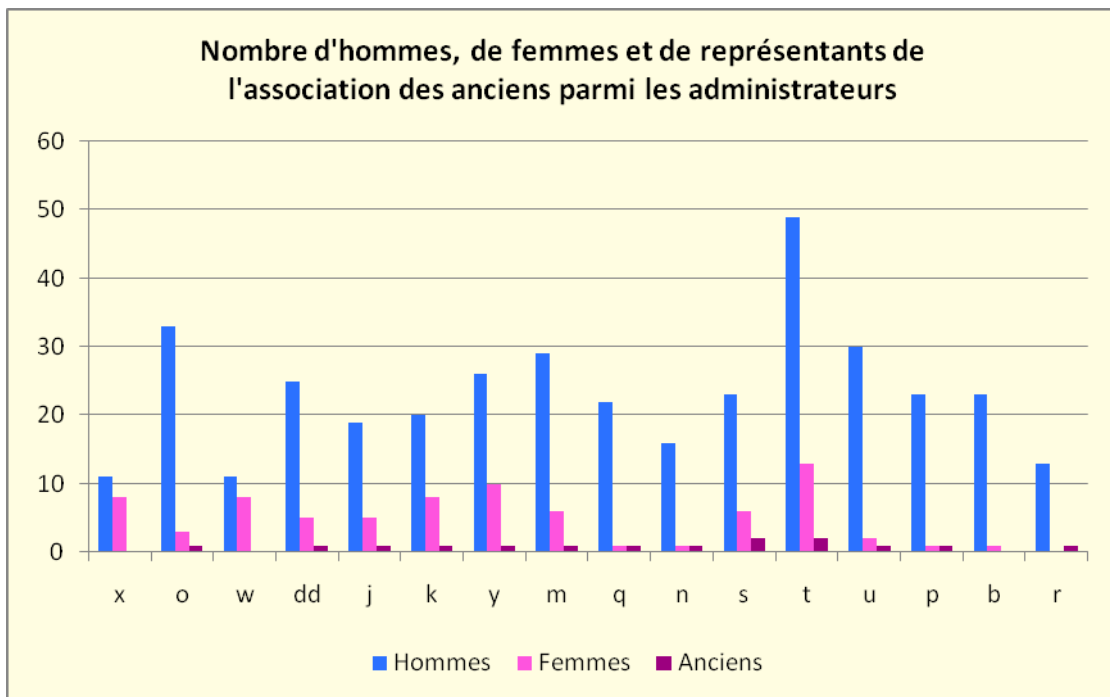
Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 46 %

**Ecoles de management** : 88 % (en hausse)

**Ecoles d'architecture** : 18 % (en baisse mais un répondant en moins)

La participation des socio-professionnels aux instances de direction continue d'être particulièrement élevée dans les écoles de management et est en hausse également dans certaines écoles d'ingénieurs, ce qui atteste des liens étroits existants entre grandes écoles et milieux économiques.



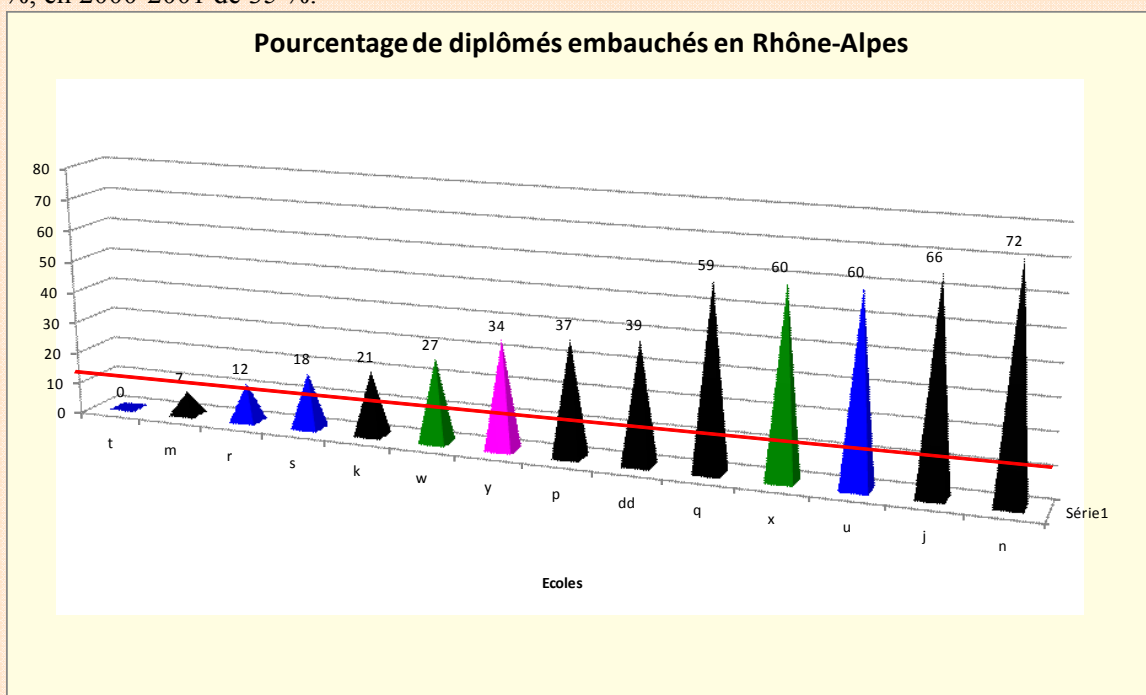
### 3-5 Pourcentage de rhônalpins intégrés en première année (=C5)

**Définition du ratio** : il est le rapport de l'effectif cumulé de rhônalpins intégrés à l'entrée de l'école au 15 octobre 2007, sur l'effectif cumulé de rhônalpins existants (à l'entrée de l'école au 15 octobre 2007).

19 % de rhônalpins ont été intégrés dans les cursus des écoles de l'AGERA au 15 octobre 2007, contre 34% en 2006 et 29 % en 2005.

Cette baisse importante s'explique par une variation de l'échantillon (des écoles de management de grande taille ont un taux de rhônalpins intégrés assez faible).

En 2003-2004 ce taux s'élevait à 29 %. En 2002-2003 la moyenne était de 30 %, en 2001-2002 de 34 %, en 2000-2001 de 35 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 16% (35 % l'an passé et 27% l'année d'avant )

**Ecoles de management** : 18 % (34% l'an passé)

**Ecoles d'architecture** : 37 % (49% l'an passé)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif car un seul répondant

Pour rappel, ce ratio permet de mesurer le type de recrutement qu'a une école : régional ou national. Plus le ratio est faible, plus le recrutement des élèves est national (recrutements à l'issue des classes préparatoires), a contrario plus le ratio est fort, plus le recrutement est régional.

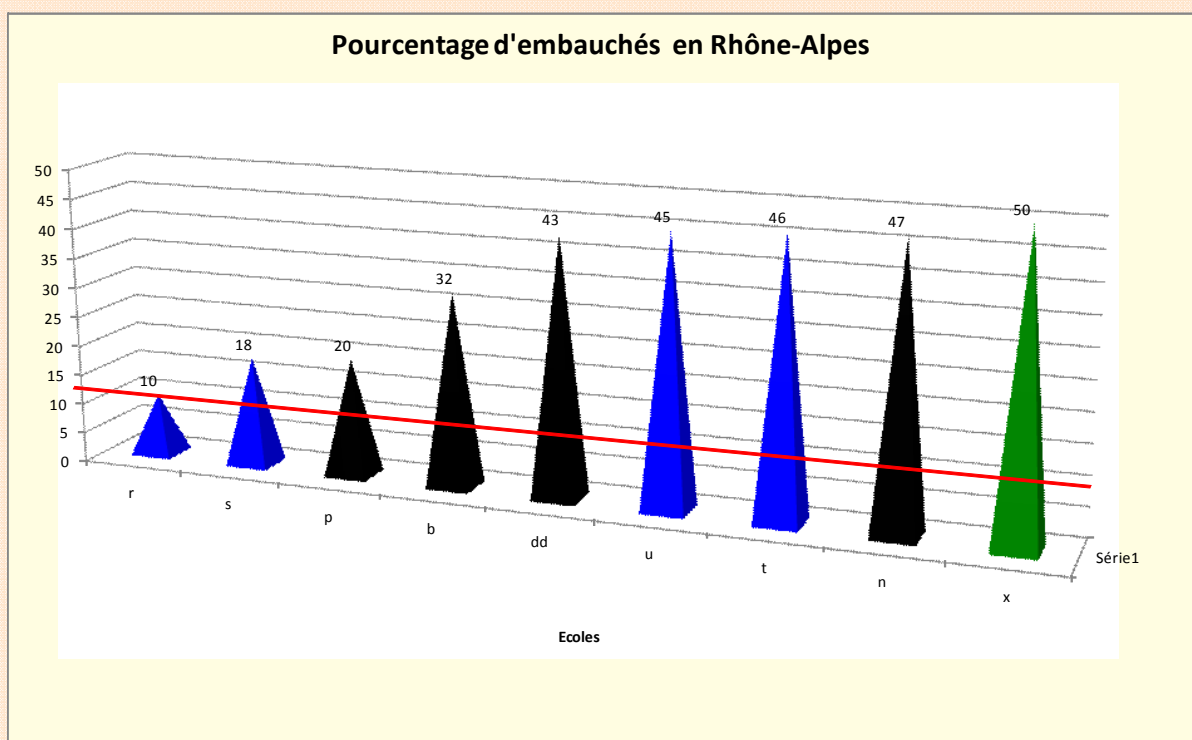
### 3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes (=C6)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 2006 et 2007 embauchés en 2007 ou début 2008 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête CGE) sur le nombre de diplômés des promotions 2006 et 2007 embauchés

Le taux moyen est de **14% en régression** par rapport à l'année passée (21%) et l'année antérieure (26%)

A noter que l'échantillon des écoles répondantes n'est pas le même ce qui peut expliquer l'écart.

En 2004-2005, cette moyenne était de 24%, en 2003-2004 de 21% ; en 2002-2003 cette moyenne atteignait 28 % ; en 2001-2002 elle était de 15 %, en 2000-2001 de 19 %.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 14 % (en baisse)

**Ecoles de management** : 10 % (en nette baisse avec un échantillon différent de l'année passée)

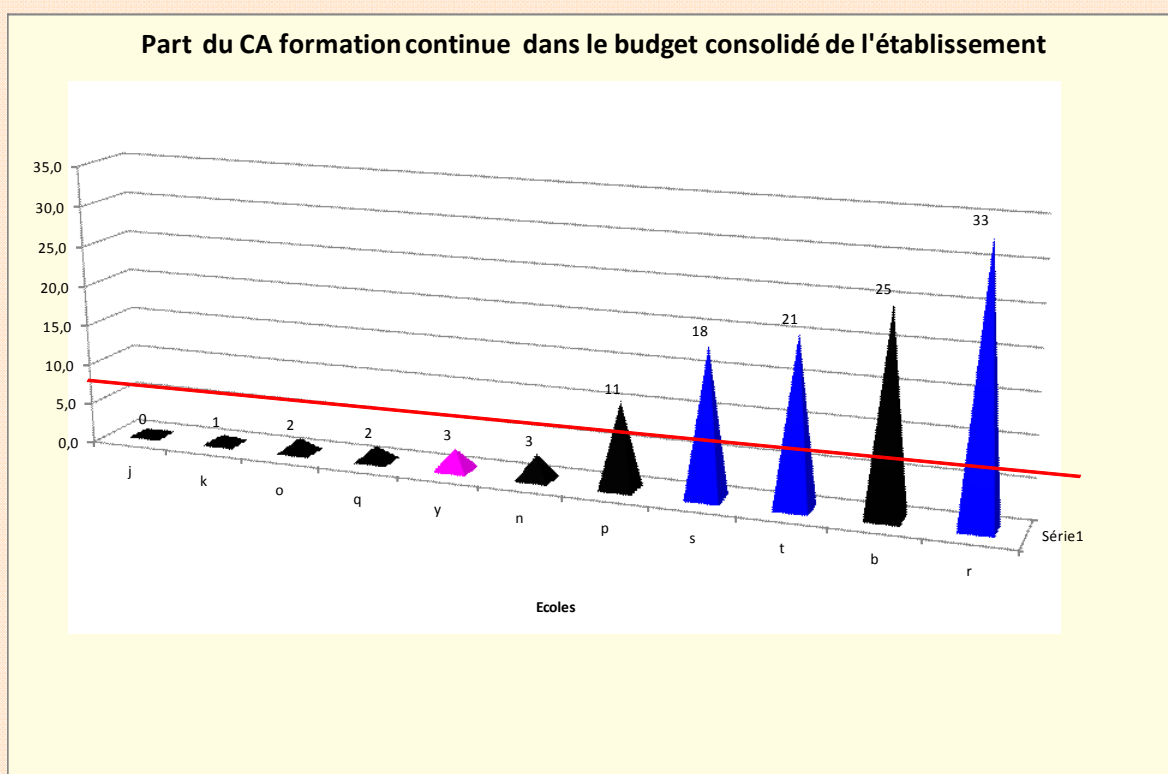
**Ecoles d'architecture** : non significatif (1 seul répondant)

### 3-7 Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement (=C7)

**Définition du ratio** : il est le rapport du chiffre d'affaires formation continue (INTRA + INTER) sur le budget consolidé de l'établissement.

La moyenne générale est de **12%** (4 % l'an passé).

Cette forte hausse s'explique par la variation de l'échantillon au niveau des écoles de management (voir moyenne par famille d'écoles ci-dessous).  
Les années précédentes le taux variait entre 5 et 6%.



*Moyenne pondérée, par famille d'écoles* (attention, base statistique étroite) :

**Ecoles d'ingénieurs** : 5 % (4% l'an passé)

**Ecoles de management** : 23%

**Ecoles d'architecture** : non significatif (une seule réponse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (une seule réponse)

Pour cette campagne 2007-2008, le total du chiffre d'affaires dans le domaine de la Formation Continue pour les 14 écoles ayant répondu à cette question s'élève à **27 466 850€**

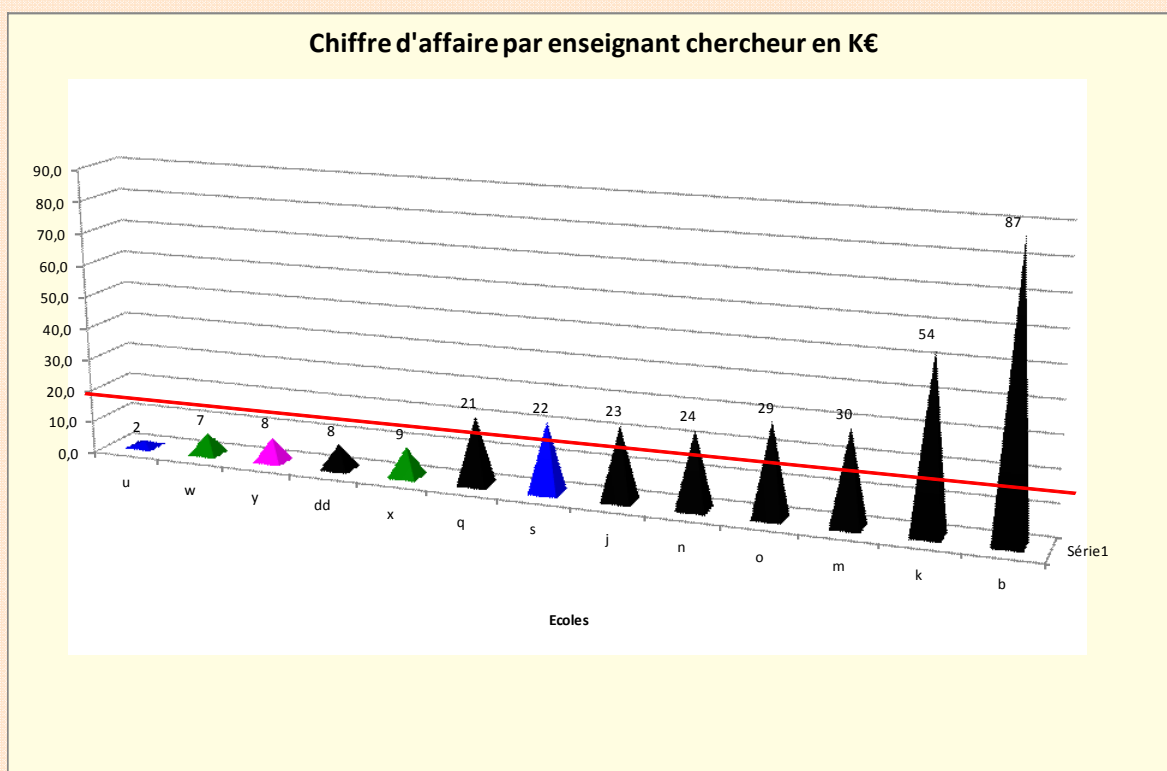
(23 083 582€ en 2006-2007 pour 11 écoles, 21 589 765 € en 2005-2006 -15 écoles- et 15 446 183 € en 2004-2005 -14 écoles-, et 14 368 008 € en 2003-2004 - 16 écoles).

### 3-8 Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur (=C8)

**Définition du ratio** : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (hors frais de scolarité, vente de formation, activités de la junior entreprise, subventions et aides diverses publiques ou privées) sur le nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs dans l'établissement.

Le chiffre d'affaires moyen par enseignant chercheur est de **23 k€** cette année, contre 27 K€ en 2006-2007

En 2005-2006, ce CA par enseignant-chercheur était de 23K€, en 2004-2005 de 27 K€, en 2003-2004 de 21 K€, en 2002-2003 de 20K€.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 36 K€ (34 l'an passé)

**Ecoles de management** : 9K€

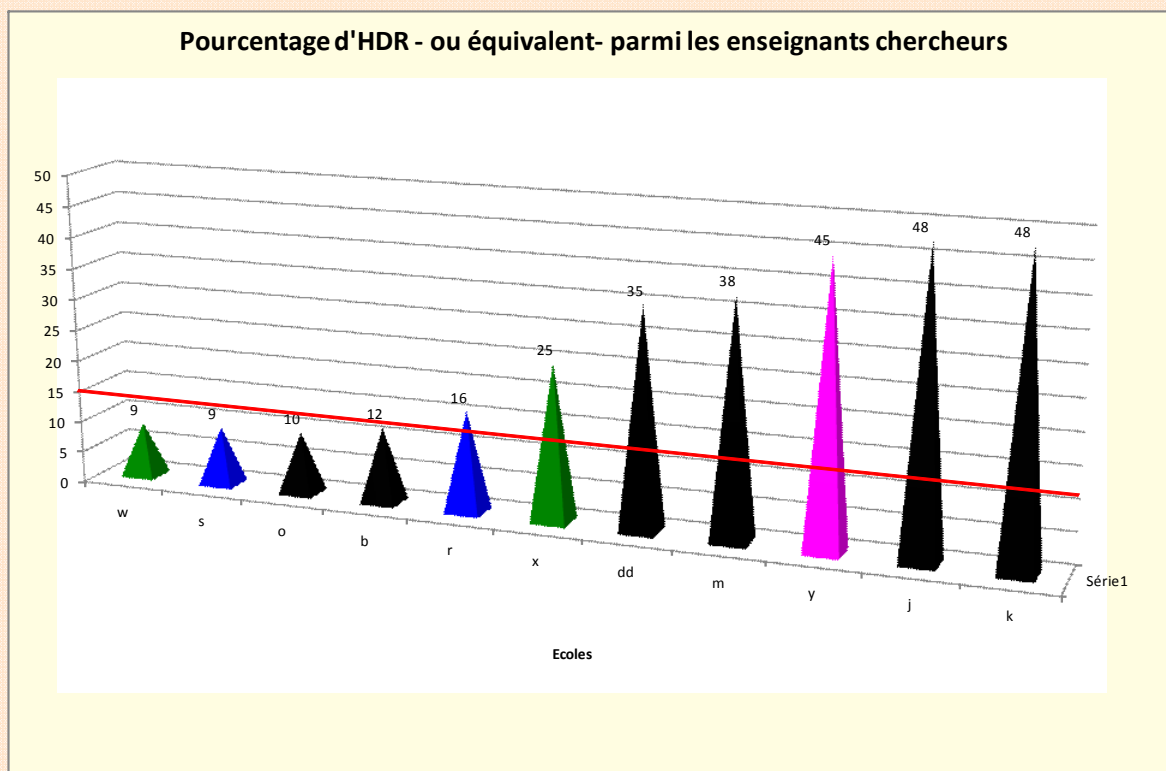
**Ecoles d'architecture** : 7 K€ (5 l'an passé)

### 3-9 Pourcentage d'HDR parmi les enseignants-chercheurs (=C9)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à Délivrer de la Recherche (HDR) ou équivalent sur le nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'enseignement supérieur.

Le pourcentage moyen d'enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR ou équivalent s'élève à **15%** (30% l'année passée)

Cette moyenne était 31 %, lors de l'enquête 2005-2006 et 24 % en 2004-2005.



Moyenne pondérée, par famille d'écoles :

**Ecoles d'ingénieurs** : 17 % (en nette baisse)

**Ecoles de management** : 11%

**Ecoles d'architecture** : 14 % (en baisse)

**Ecoles à enseignement spécialisé** : non significatif (1 seule réponse)

### 3-10 Nombre de thèses en cours dans les établissements encadrées par les enseignants-chercheurs (=C10)

Le nombre de thèses en cours encadrées par les enseignants-chercheurs des établissements de l'AGERA est de **1067** cette année (contre 1 153 en 2006-2007)

Parmi elles, on compte 136 thèses CIFRE.

### 3-11 Indicateurs relatifs à l'ouverture sociale

Nombre d'apprentis	904 (849 l'an passé)	
Nombre d'individus en formation continue diplômante	972 (509 l'an passé)	
	Financement propre 30 %	Financement par l'entreprise 70 %
Nombre de diplômes délivrés par la VAE	36 (29 l'an passé)	
Nombre de candidats VAE ayant eu une validation partielle et étant engagés dans le dispositif d'obtention du diplôme	57 (20 l'an passé)	

### III- Présentation des critères de performance pour l'année 2007-2008

Le questionnaire Critères de Performance se compose de 3 parties dont une seule est traitée chaque année, les mêmes critères revenant donc tous les trois ans.

Il portait cette année sur **la Création de Valeurs** à travers l'étude des critères suivants :

- critère n°3 sur la réflexion/action en matière d'entrepreneuriat
- critère n°6 sur le partenariat régulier avec les organismes
- critère n°8 sur la préparation à la recherche d'emploi
- critère n° 9 sur l'adaptation au marché de l'emploi
- critère n°11 sur l'élaboration d'un projet professionnel

Le taux de réponse à cette enquête Critères « Création de Valeurs » est de 38% (14 écoles sur 37).

La répartition de ces écoles est la suivante : 8 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de management, 1 école d'architecture, 1 école à enseignement diversifié.

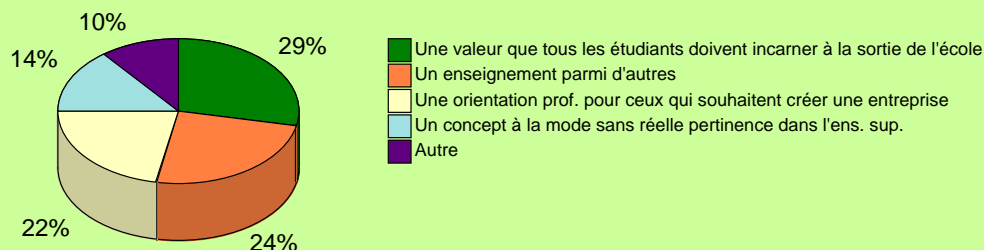
### Critère n°3 : réflexion/action en matière d'entrepreneuriat

#### 3-1- Que signifie pour votre établissement l'entrepreneuriat ?

Question à réponses multiples ordonnées. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations, sans pondération selon le rang de la réponse.

Question à réponses multiples ordonnées. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations, sans pondération selon le rang de la réponse.

Signification entrepreneuriat



Les réponses se répartissent comme suit autour des trois "significations" proposées suivantes

- Pour moins de la moitié des répondants, l'entrepreneuriat est d'abord "une valeur que doivent incarner les étudiants à la sortie de l'école". En effet 43 % ont mentionné cette réponse en choix n°1.
- Les autres choix n°1 se portent tout d'abord sur "un enseignement parmi d'autres" (28% des sondés le mettent en 1ère position) et "une orientation professionnelle à part entière" (14% le mettent en 1<sup>ère</sup> position).
- En ce qui concerne les choix n°2, ils se répartissent de la manière suivante :
  - "Une orientation professionnelle à part entière" : 43 %
  - « Un enseignement parmi d'autres » : 36%
  - "Une valeur que doivent incarner les étudiants à la sortie de l'école" : 21%

Le couple le plus souvent cité est donc : l'entrepreneuriat en tant que "valeur que doivent incarner les étudiants après le cursus" et ensuite en tant qu' "orientation professionnelle à part entière".

#### **Evolution par rapport à l'enquête 2004-2005 :**

- En choix n° 1, la place de "une valeur que doivent incarner les étudiants à la sortie de l'école" est moins forte cette année (54,2% en 2004-2005 et 43% en 2007-2008).
- La place de « un enseignement parmi d'autres » en choix n° 2 a remonté puisqu'il se place désormais devant : « une orientation professionnelle à part entière »

En évolution par rapport à 2004, 44% des répondants **ont mis en place un diplôme spécifique** (ils étaient 8% en 2004) dans le cas où l'entrepreneuriat est vu comme une "orientation professionnelle à part entière ».

- ✗ Orientation sur un diplôme spécifique : 44 %,
  - ✗ Pas de diplôme spécifique : 56 %.
- Base = 9 répondants

L'évolution est notable aussi sur le fait de proposer un module commun à tous les élèves lorsque l'entrepreneuriat est considéré comme "un enseignement parmi d'autres",

- ✗ Intégration dans le cursus d'un module commun enseigné à tous les élèves : 64% (37,5 % en 2004)
  - ✗ Pas de module commun enseigné à tous les élèves : 36% (45,8 % en 2004)
- Base = 11 répondants

Pour ceux qui ont mentionné "autre" dans leur réponse à cette question, l'entrepreneuriat signifie aussi, par exemple :

- ✗ Aider les ingénieurs à entreprendre en les formant tout au long de leur cursus aux différentes logiques et techniques utiles à la conduite de projet
- ✗ Des modules de formation proposés tout au long du cursus et des spécialisations

- × Un excellent vecteur pédagogique
- × Une méthode au cœur du projet stratégique de l'école

### 3-2 Quel vous paraît être le meilleur indicateur de la place réservée à l'entrepreneuriat dans les cursus de votre établissement ?

Question à réponses multiples ordonnées. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations, sans pondération selon le rang de la réponse.

Indicateur place entrepreneuriat



- Le "nombre d'anciens ayant créé leur entreprise" est l'indicateur le plus souvent cité en choix n°1, avec 43 % des réponses (50% en 2004)  
Viennent ensuite, en choix n°1 : "l'implication des enseignants" avec 28% et "l'engagement stratégique de l'établissement" avec 21 % des réponses
- En choix n°2, les indicateurs proposés les plus cités sont :
  - "L'engagement stratégique de l'établissement" : 36%
  - "L'implication des enseignants dans le développement d'actions/cours sur ce thème" : 28%
  - A noter que la réponse "nombre d'anciens ayant créé leur entreprise" fortement citée en choix n°1 n'apparaît presque plus en choix n°2.
- Les autres indicateurs mentionnés librement sont :
  - Opérations spécifiques liées à l'entrepreneuriat (jeu MIME, concours national Trophéa), spécialisation en gestion de l'innovation et développement de l'entreprise en 5<sup>ème</sup> année, participation des étudiants à Campus Création
  - Importance dans les cursus de cet « enseignement »

### 3-3 Exemples d'initiatives qui illustrent la mise en place d'actions liées à l'entrepreneuriat

Les exemples cités sont de divers ordres :

- Cours sous forme de modules, optionnels ou obligatoires, en première ou deuxième année, de sensibilisation à l'entrepreneuriat, ou de création d'entreprise virtuelle.
- La mise en place de dispositifs de création d'entreprises ou d'accompagnement des projets de création : modules spécifiques, tutorats, filières, masters, mastères spécialisés...
- La participation à des concours régionaux, nationaux et internationaux d'entrepreneuriat (Concours Campus Création, Challenge ITECH, Concours Syntec Ingénieur) à la formation MIME
- Mise en place ou développement de Juniors Entreprises
- Création de double-diplômes alliant sciences de l'ingénieur et du management
- De façon plus marginale, actions avec l'association d'ingénieurs

### 3-4 Souhaits pour le futur ?

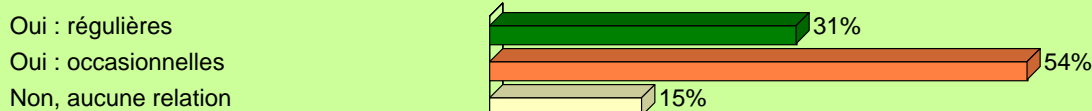
A la question "à l'avenir, quelle place souhaiteriez-vous donner à l'entrepreneuriat dans votre établissement ?"

- 5 écoles (soit 62 %) font part d'un souhait de consolidation développements d'actions, que ce soit via :
  - le soutien à l'esprit d'entreprise dans l'enseignement mais aussi dans les stages et projets
  - le travail sur des cas concrets de création d'entreprise
  - la facilitation de l'incubation de projets en lien avec d'autres partenaires (Maison de l'Entrepreneuriat)
- 1 école (12%) répond qu'elle souhaite lui donner une place importante.
- 2 écoles (25%) souhaitent maintenir la place actuelle

## Critère n° 6: Partenariat avec des organismes :

### **6-1 : Existe-t-il des relations entre l'école et les organismes d'aide à la valorisation de la recherche ?**

Relations avec organismes de valo de rec

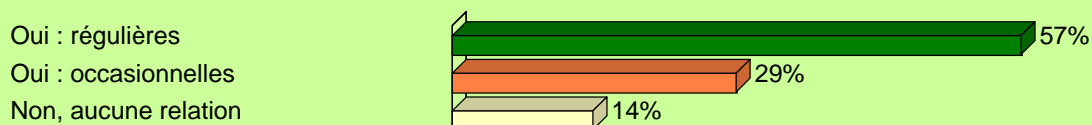


85% des répondants à l'enquête affirment entretenir des relations avec les organismes d'aide à la valorisation de la recherche, qu'elles soient occasionnelles (54 %) ou régulières (31 %). A noter que ce chiffre est en baisse par rapport à l'enquête 2004 (95%) mais l'échantillon n'est pas le même.

C'est, logiquement avant tout à l'école (43%), aux laboratoires (38%) et aux chercheurs (14 %) que revient l'initiative des contacts avec les organismes d'aide à la valorisation de la recherche (dans l'enquête 2004 « l'école » ne recueillait que 19 % des réponses).

### **6-2 : Existe-t-il des relations entre l'école et les organismes d'aide aux entreprises (incubateurs, pépinières,...) ?**

Relations org d'aide aux entreprises



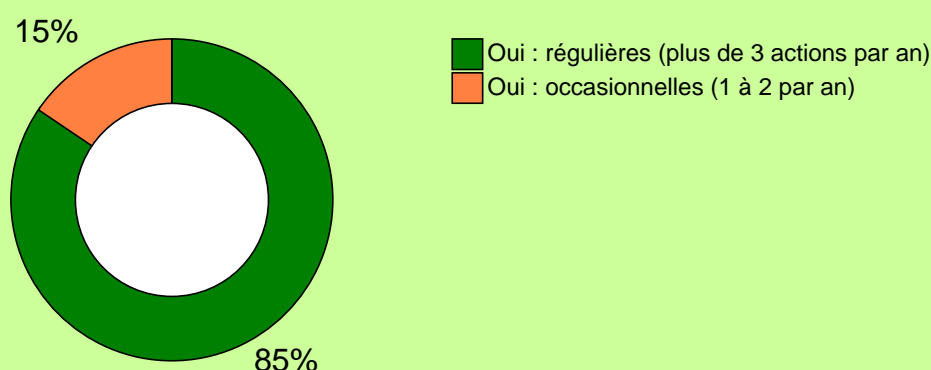
Les relations avec les organismes d'aide aux entreprises sont elles aussi fortement développées : 86 % des répondants mentionnent ces relations, dont la fréquence est régulière à hauteur de 57 %, occasionnelle dans 29 % des cas.

Ces relations peuvent être établies à l'initiative de divers acteurs : de l'école (41 %), des professeurs et des étudiants (22%), les partenaires ne remportant que 7% au contraire de 2004 (16,6%), des anciens élèves (4%),

## Critère n° 8 : Préparation à la recherche d'emploi

### **8-1 : L'école mène-t-elle des actions pour aider les élèves dans le domaine de la recherche d'emploi ?**

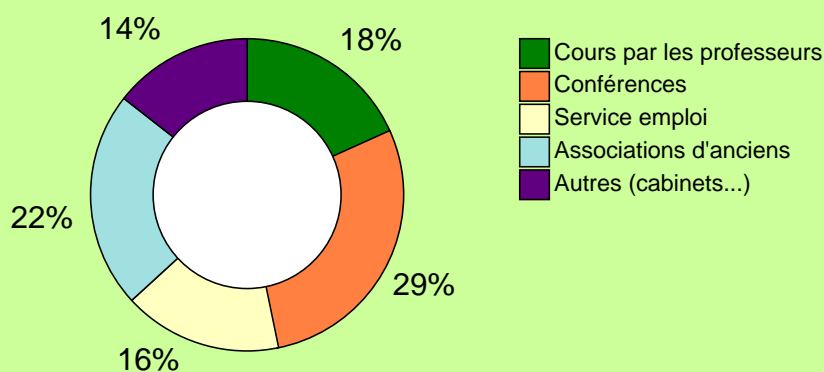
Actions recherche d'emploi



Les actions mises en œuvre pour aider les étudiants à la recherche d'emploi sont donc généralisées : 85 % des écoles en proposent régulièrement tout au long du cursus (en évolution par rapport à 2004 – 75%), 15 % en proposent 1 à 2 fois par an.

### **8-2 : Lorsqu'elles existent, par qui sont menées ces actions ?**

Actions sous quelle forme

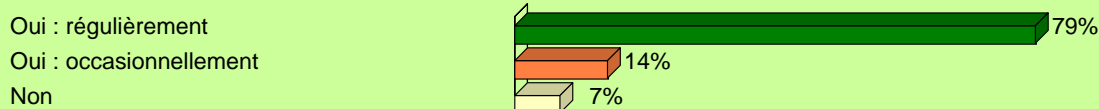


On note que les actions de recherche d'emploi sont conduites, de façon importante, par l'intermédiaire de conférences et de l'association des anciens. Viennent ensuite les cours par professeurs, le service emploi, les autres actions. Dans la catégorie "autres", on trouve : la Journée Entreprises des élèves, le module "préparation à la vie professionnelle/emploi", la participation à des forums de recrutement et carrière, des rencontres avec l'APEC, avec des cabinets de recrutement ou des DRH.

## Critère 9 : Adéquation au marché de l'emploi :

### **9-1 L'école vérifie-t-elle auprès des employeurs l'adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs ?**

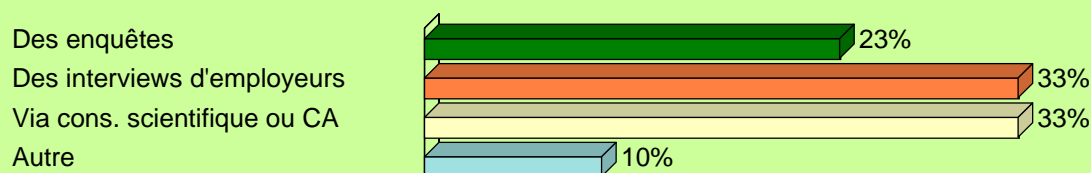
Adéquation compétences diplômés/employeur



De la même manière, les établissements vérifient régulièrement que les compétences développées chez les futurs diplômés sont en phase avec les attentes des employeurs. Cette question est effectivement étudiée par 93 % des répondants à l'enquête, de manière régulière pour une grande majorité (79 %) (stabilité par rapport à l'enquête 2004).

### **9-2 : Si oui, avec quelle(s) méthode(s) ?**

Méthode vérification adéquation

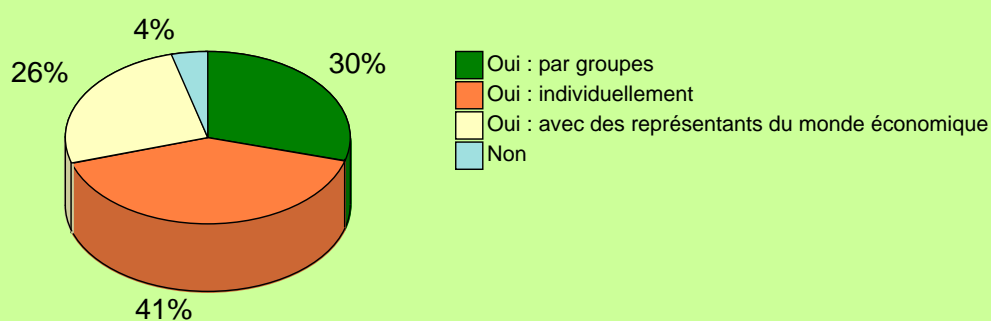


Si ces actions visant à rester en phase avec les attentes du marché de l'emploi se font via des interviews d'employeurs (33%), les débats avec les conseils scientifique et d'administration (33 %), ou des enquêtes (23 %), elles se font sous diverses autres formes, en étroite relation avec les milieux socio-économiques : enquête qualité lors de soutenances de stages (projets industriels, PFE,...), club d'industriels, actions en collaboration avec l'APEC.

## Critère n°11 : élaboration d'un projet professionnel

**Les futurs diplômés conduisent-ils, pendant leur cursus, une réflexion action sur leur projet professionnel ?**

Réflexion sur projet professionnel



Que ce soit individuellement (41 %), par groupes (30 %), ou avec des représentants du monde économique (26 %), ce type d'action est également généralisé au sein des grandes écoles.